N° 100 — CXXXme Année | Un numéro : 5 centimes | Mardi 30 Avril 1895

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

ABONNEMENTS

	1 AN	6 MOIS	3 MOIS
La Feuille prise au bureau	fr. 8 —	fr. 3 20	fr. 1 60
» franco par la porteuse, *en ville*	8 —	4 20	2 30
» par la porteuse hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9 —	4 70	2 60
Etranger (Union postale), par 1 numéro	26 —	13 —	6 75
» » » par 2 numéros	20 —	10 50	6 50

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 c. en sus. — A l'échéance de tout abonnement, l'envoi du journal est continué sauf avis contraire du destinataire. Changement d'adresse : 60 centimes.

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR

BIENNE	5 10	7 55	8 30	10 15	11 18	2 15	4 15	5 30	8 12
LAUSANNE	7 50	11 55	1 55	5 05	8 20	9 43			
PONTARLIER	8 23	12 10	2 —	5 53	8 52				
LOCLE	8 12	10 23 !	12 38	2 01	4 34	4 34	6 25		

ARRIVÉES DE

BIENNE	7 40	10 50	11 50	1 35	4 30	5 45	8 05	8 45	9 35	11 15
LAUSANNE	8 02	10 10	11 02	1 45	4 08	8 —	11 12			
PONTARLIER	7 50	9 56	4 —	7 30	11 05					
LOCLE	7 36	11 18	1 34	2 32	4 10	7 42	9 36			

Bateaux à vapeur

Départs pour			Arrivés de
8 10	5 20	MORAT	7 40	4 30
8 —	5 40	ESTAVAYER	7 40	3 40

Régional Neuchâtel-Cortaillod-Boudry

DÉPART	7 54	10 22	12 11	1 55	4 21	6 07	8 20	10 10
Arriv.	7 47	9 55	12 08	1 52	3 54	6 04	7 53	10 06
Le dim. DÉP.	1 40	8 22	5 47	ARR.	8 13	5 35	7 25	

ANNONCES

Cantonales		Non Cantonales	
De 1 à 3 lignes	0 50	De la Suisse . . . . la ligne	0 15
» 4 à 5 »	0 65	D'origine étrangère . . »	0 20
» 6 à 7 »	0 75	Réclames . . . . la ligne	0 30
» 8 lignes et au-delà, la ligne	0 10	Avis mortuaires, minimum . .	2 —
Répétition	0 08	Avis tardif, 20 c. la ligne (minim. 1 fr.)	

Lettres noires, 5 ct. la ligne de surcharge. — Encadrements depuis 50 ct.

Bureau des annonces :

HAASENSTEIN & VOGLER, Temple-Neuf n° 3, NEUCHATEL

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

IMPRIMERIE

H. WOLFRATH & Cie

éditeurs de la *Feuille d'Avis*

LIVRAISON A BREF DÉLAI DE

FACTURES

DE TOUS FORMATS

EN-TÊTES DE LETTRES

Memorandums

Travail soigné. Prix modérés

TÉLÉPHONE

Bulletin météorologique — AVRIL

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempr. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
29	7.5	5.6	9.4	720.5	1.1	SO	faibl.	couv

Pluie fine intermittente tout le jour. Brouillard sur Chaumont à 1 heure.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm,6

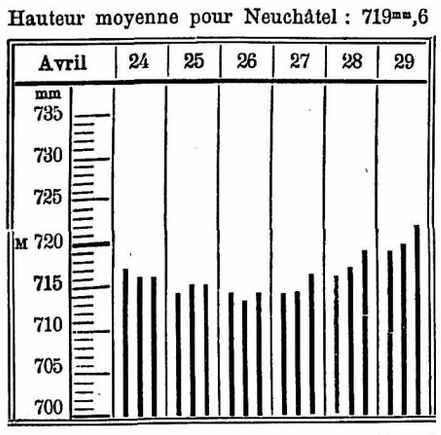

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

27	5.3	3.3	9.9	660.9		NO	faibl.	nuag

Pluie fine pendant la nuit et par moments le matin. Alpes partiellement visibles après midi.

7 heures du matin.

	Altitude.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
28 avril	1128	—2.8	662.0	N.-O.	Couv.

NIVEAU DU LAC :

Du 29 avril (7 h. du m.) : 430 m. 650

Du 30 » 430 m. 650

IMMEUBLES A VENDRE

MAISON, CHAMPS et VIGNES

à vendre, à Neuchâtel

Afin de sortir d'indivision, **les enfants de Frédéric-Constant Tissot**, quand vivait propriétaire à Valangin, exposeront en vente, aux enchères publiques, **le samedi 18 mai 1895, à 3 heures après midi, en l'Etude du notaire Emile Lambelet**, rue de l'Hôpital 18, à Neuchâtel, les immeubles suivants :

Cadastre de Neuchâtel.

1. Art. 1722, pl. fo 2, nos 98 et 99. **Les Chavannes**, bâtiment de 88 mètres, soit la maison **rue des Chavannes n° 13**, renfermant **six logements**, plus **atelier** et **entrepôt** au rez-de-chaussée qui pourrait être avantageusement **transformé pour** l'exploitation d'une **industrie quelconque. Rapport annuel fr. 1350. Placement de fonds rémunérateur.**

2. Art. 1721, pl. fo 70, no 7. **Les Repaires-dessus, vigne** de 1035 m² (2 ouvriers 938).

3. Art. 525, pl. fo 70, no 4, **Les Repaires-dessus, vigne** de 1409 m² (4 ouvriers).

4. Art. 281, pl. fo 67, no 10, **La Perrière**, actuellement **champ** de 1476 m².

5. Art. 2233, pl. fo 70, no 36, **Les Repaires-dessus, vigne** de 2914 m² (8 ouvriers 372).

6. Art. 523, pl. fo 70, no 3. **Les Repaires-dessus, champ** de 1409 m².

Les immeubles sous nos 2 à 6 sont particulièrement bien situés. **SOLS A BATIR. Vignes en excellent état.**

S'adresser, pour tous renseignements, au **notaire Emile Lambelet**, chargé de la vente. 4041

A vendre à **Fahys, un sol à bâtir,** en nature de vigne et verger de 2168 m². S'adr. Etude Guyot, notaire. 4130

VENTE D'IMMEUBLES

à Peseux

On vendra par voie d'enchères publiques, à l'**Hôtel des XIII cantons, à Peseux,** le **lundi 13 mai 1895,** dès 8 1/2 heures du soir, les immeubles suivants, sis sur le territoire de Peseux, savoir :

a) **Pour compte de dame Beaujon-Giroud.**

Article 269. Plan fo 17, no 2. **A Vioulèry,** vigne de 993 m² (2,818 ouvriers).

Par sa splendide situation, cet immeuble conviendrait pour y construire.

b) **Pour compte de M. Numa Giroud.**

Article 260. A Peseux, bâtiment et places de 457 mètres carrés.

Subdivisions:

Plan fo 1, no 220. Peseux, bâtiment de 190 mètres.

Plan fo 1, no 221. Peseux, grange et écurie de 108 mètres.

Plan fo 1, no 222. Peseux, cour, de 7 mètres.

Plan fo 1, no 223. Peseux, cour de 152 mètres.

La maison comprend trois logements d'un revenu locatif assuré, et est dans un bon état d'entretien. Eau dans la maison. Les caves sont vastes. Pressoir de 35 gerles. La grange est en bon état et l'on peut loger 6 bêtes à l'écurie. Ecurie à porcs. Au besoin la maison peut être divisée en deux. — Conviendrait à un propriétaire encaveur.

c) **Pour compte de l'hoirie Enderlé-Fornachon.**

Article 220. A Peseux, bâtiment et place de 362 m².

Subdivisions :

Plan fo 1, no 200. A Peseux, logements, grange, écurie et atelier de 209 m².

Plan fo 1, no 201. A Peseux, place de 153 m².

La maison comprend deux logements en bon état. Ecurie et grange spacieuses. Conviendrait à un voiturier. Belle cave.

Article 221, pl. fo 1, no 172. **A Boubin,** verger de 448 m².

Article 222, pl. fo 1, no 173. **A Boubin,** jardin de 66 m².

Ces deux immeubles conviendraient au même acquéreur.

S'adresser, pour visiter les immeubles, aux propriétaires, et, pour les conditions de vente, au notaire F. Bonhôte, à Peseux. 4160

ANNONCES DE VENTE

Bois de lit à deux personnes avec paillasse à ressorts, le tout bien conservé. S'adresser à MM. Haasenstein & Vogler. 4144c

Expédition de cigares

seulement de bonnes qualités et bon marché. A chaque commande de cigares à partir de 6 fr. il sera ajouté gratis un joli étui à cigares rempli des plus fines cigarettes turques et un allume-feu en nikel avec une montre à bière.

200	Veveys courts,	Fr. 1.60
200	Rio Grande, en paquets de 10 c.	» 2.20
200	Virginie courts,	» 2.95
200	Havanes Ia,	» 2.90
200	Flora Brésil véritables,	» 3.—
200	Victorias à bouts,	» 3.—
100	Indiens de 5 cts.,	» 2.10
100	général Herzog de 7 cts.,	» 2.60
50	Sumatra de 10 cts.,	» 2.40

Garantie : Tout envoi qui ne conviendra pas est repris à mes frais. (H. 1515 Q.)

J. Winiger, Boswyl (Argovie).

FOIN DE MONTAGNE

A VENDRE

On offre à vendre une certaine quantité de foin de montagne à prendre sur place. S'adresser à **Alph. Baillot,** agent de droit, Seyon 10, Neuchâtel. 4108

Caves du Château d'Auvernier

Vin blanc 1894, en bouteilles, sur lies.
Vin blanc 1894, à l'emporté, à 50 cent. le litre. 4133

Au magasin PORRET-ECUYER

Rue de l'Hôpital.

A vendre **3 ou 400 bouteilles** vides, mélangées, à 5 fr. le cent. — S'adresser Cité de l'Ouest 6, au 1er. 4094c

PIANO

On offre à vendre un bon piano (Trost) à un prix très avantageux. — S'adresser Trésor 7, 3me étage. 4143c

VACHE Une bonne jeune vache fraîche, avec son veau, chez Hri Berruex, à Bevaix. 4142c

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES

NEUCHATEL 1

Chanzy, un volume illustré, 5 francs.
A. Guyot. — *L'art persan*, cart., 4 fr. 50.
Nos bêtes, livraison II, 90 centimes.
Général **Thoumas.** — *Les anciennes armées françaises, des origines à 1870;* 20 fascicules mensuels, contenant 450 illustrations en 200 planches en photogravure; fascicule 1er, 6 fr.
Portrait du président Félix Faure, à 1 fr., 1 fr. 25 et 2 fr. 50.

COFFRE-FORT

de grandeur moyenne, à vendre, excessivement bon marché. Offres sous chiffres D 2029, à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. (M 7697 Z)

Avis important

La vente de bétail et de matériel rural, annoncée pour le mardi 7 mai 1895, au Château de Gorgier (Neuchâtel), n'aura pas lieu, ensuite d'arrangements intervenus entre l'ancien et le nouveau propriétaire.

Neuchâtel, 26 avril 1895. 4047

ROBES

A LA

Halle aux Tissus

TÉLÉPHONE

200 pièces nouveaux tissus laine pour **ROBES** haute nouveauté, à partir de 5, 6, 7, 10, jusqu'à 30 fr. la robe.

60 nuances nouveaux **SURAHS** pour garnitures. 4103

POMMADE pour la POUSSE de la BARBE et des CHEVEUX

Rien de meilleur pour faire pousser une **BARBE belle** et **forte** chez les jeunes gens. Excellente aussi pour la tête, elle fortifie la chevelure et favorise la croissance des cheveux. Inoffensive et facile à employer. — Ne pas confondre avec d'autres produits sans aucune valeur. — PRIX : 3 et 5 fr.; port 35 cent.

ESSENCE à FRISER LES CHEVEUX

Les cheveux humectés de cette essence se frisent en séchant et forment de jolies boucles naturelles. Ne nuit nullement. — UN FLACON : 3 fr.; port 35 cent.

LOTION ANTI-PELLICULAIRE

Excellente pour faire disparaître les **écailles** et les **démangeaisons** de la tête ; très efficace contre la **chute des cheveux** et la **tête chauve;** fortifie les cheveux. — UN FLACON : 3 fr.; port 35 cent.

NOUVELLE TEINTURE ORIENTALE

pour teindre les cheveux et la barbe d'une manière durable en **noir, brun** et **blond;** donne aux cheveux gris la couleur naturelle. Ne contient aucune substance plombifère, par conséquent inoffensive. — PRIX : 4 fr.; port 35 centimes.

EAU COSMÉTIQUE

Excellente pour laver la **peau foncée, jaune, rude** et **gercée, la figure, le cou, les bras** et **les mains,** donne un **teint blanc, frais** et **tendre.** A recommander aussi spécialement contre les **impuretés de la peau, rougeur, taches à la figure** et **nez rouge.** Conserve la peau tendre et brillante jusqu'à la vieillesse et empêche les rides. — PRIX : 3 et 5 fr.; port 35 cent.

KARRER-GALLATI, à Glaris.

Garantie contre la gelée : dix ans. **TUILE D'ALTKIRCH** Vente en 1894 : 22 millions de tuiles.

La meilleure et la plus ancienne tuile à emboîtement

Les tuiles à emboîtement fabriquées dans les usines d'Altkirch se distinguent entre toutes par leur **légèreté,** leur **grande solidité** et leur **résistance à la gelée** qui est démontrée **par 60 années d'expérience** sous les climats les plus rigoureux (Alpes, Tyrol, Forêt-Noire, Jura, Vosges, etc.). Une couverture faite en **tuiles d'Altkirch** n'exige aucun entretien et est assurée d'une durée indéfinie. C'est la couverture le meilleur marché.

GILARDONI FRÈRES — ALTKIRCH (ALSACE)

Inventeurs des tuiles à emboîtement.

Nombreuses références. — Renseignements aux dépôts :

A **Neuchâtel,** chez M. HŒNICKE, Trésor 5. — Téléphone.
A **Boudry,** » A. QUARTIER, maître-couvreur.
A **St-Blaise,** » Ch. NYDEGGER, » 3067

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison JEANJAQUET & Cie
Fondée en 1833.

A. JOBIN

Successeur

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

A VENDRE plusieurs bureaux, commodes, buffets, lits, tables, fauteuils, chaises et pendules neuchâteloises, grande sonnerie et répétition. Pour cause de réparation de maison, **on céderait ces meubles à bas prix.** Antiquités. Corcelles no 56. 3806

MANUFACTURE ET COMMERCE DE

PIANOS

HARMONIUMS

et autres instruments de musique

choisis et garantis, des meilleures fabriques suisses et étrangères.

HUGO.-E. JACOBI

acteur de pianos

9, RUE POURTALÈS, 9

rue en face du Jardin anglais, entre l'Académie et le Collège de la Promenade)

NEUCHATEL

DÉPÔT à la CHAUX-DE-FONDS : **11 Rue du Parc, 11**

VENTE — ÉCHANGE — LOCATION

Réparations et accords de pianos et harmoniums. 228

Recommandé par les principaux professeurs de musique.

Pianos d'occasion à prix avantageux.

Seul dépositaire des fabriques J. Blüthner, Kaps, Görs et Kalmann, etc.

BRILLANT SOLEIL

Sonnenglanz

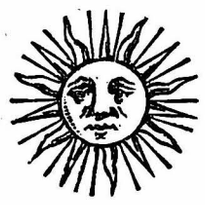

Sonnenglanz

ENCAUSTIQUE

séchant très vite, se distinguant des autres cires à parquet par la beauté et la durée de son brillant.

En dépôt à Neuchâtel : chez Jules Panier, Alfred Krebs, Alfed Zimmermann, A. Lœrsch, Ernest Morthier, F. Gaudard, Albert Petitpierre, Rod. Lüscher, Faub. de l'Hôpital no 17. (H. 980 Q.)

Ancienne maison Alfred MOREL

Paul COLIN & Cie

SUCCESSEURS

2, TERREAUX, 2

Vins de Neuchâtel vieux et nouveaux.
Vins rouges de table.
Vins fins de France. 811

BICYCLETTES

avec pneumatique et caoutchoucs creux, provenant des premières maisons anglaises et françaises, et munis des derniers perfectionnements, à vendre, au prix de liquidation, chez 2723

A. LŒRSCH

MAGASIN DE FER

rue de l'Hôpital et rue du Seyon 12.

AU BON MARCHÉ

B. Hauser-Lang & fils

CROIX-DU-MARCHÉ

200 HABILLEMENTS COMPLETS

en cheviotte anglaise fantaisie, en toutes nuances

25 francs

articles valant 38 fr. 2996

Choix immense de vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants. Chemises blanches et en couleur, confectionnées et sur mesure.

DRAPERIE pour VÊTEMENTS sur MESURE

Prix marqués en chiffres connus.

SAVONS ALBERT

Les plus doux, les plus émollients à employer pendant les froids.

PARFUMERIE HEDIGER H 5236 X

Place du Port — NEUCHATEL

---

30 — 18 MÉDAILLES. — CAFÉ DE CHICORÉE dit Véritable CAFÉ-FRANCK — FRANCK DÉPOSÉ — *Se vend dans toutes les bonnes épiceries.*

Le meilleur dépuratif du sang

et le moins coûteux est

l'Essence concentrée de véritable salsepareille de la Jamaïque, préparée à la Pharmacie centrale de Genève.

Cette essence, d'une composition exclusivement végétale, élimine les virus qui corrompent le sang, et répand dans l'organisme la vigueur et le bien-être.

Devrait en faire usage toute personne souffrant de **congestions, maux de tête, boutons, rougeurs, dartres, épaississement du sang, maux d'yeux, scrofules, goîtres, démangeaisons, rhumatismes, maux d'estomac, etc., etc.**

Exigez toujours sur chaque flacon la marque de fabrique ci-dessus et le nom de la **Pharmacie centrale de Genève.**

Dépôts à **Neuchâtel :** Pharmacies Dardel, Bourgeois, Guebhart, F. Jordan et E. Bauler ; à **Saint-Blaise :** Zintgraff. (H. 2321 X.)

A l'imprimerie de cette Feuille.

FORMULAIRES

DE

BAUX A LOYER

Petit et grand format

BON PAPIER

Prix : 20 centimes

CANARDS ROUEN 2 cannes et 1 mâle, de 1894, à vendre pour 12 francs, pris sur place. — S'adr. à Mme F. de Bosset, au Bied, par Areuse. 4056c

---

OCCASION

Plusieurs bureaux simples et à double corps, un coffre-fort qui conviendrait spécialement à une banque. S'adresser au bureau de MM. Haasenstein & Vogler. 4128

Vache. A vendre une bonne vache valaisanne, avec génisse de 7 semaines, à un prix raisonnable. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 4148

3000 échalas et des perches, tous prêts, à 45 fr. le 1000, chez 4099c

Mme veuve **Moser**, scierie, **Valangin.**

Salamis 2 fr. 90 p. Ko franco.

Cigares de Brissago 22 fr. 90 p. 1000

Vin de table 18 fr. p. 100 litres.

reconnus les meilleures qualités. (H 1124 O)

G. PESTONI & BOTTA, Salorino (Tessin)

MIEL DU PAYS

à fr. 1.60 le kilo 3731

chez **M. Jacot, notaire, à Colombier.**

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter ou à louer à proximité de Colombier, une

PROPRIÉTÉ

contenant six à sept chambres avec verger et jardin. S'adresser à M. **L.-Eug. Thévenaz, au Locle.** (H 1544 C)

ON CHERCHE

à acheter d'occasion **un pupitre de bureau** à 4 ou 6 places. Adresser les offres à A. Müller-Thiébaud, Boudry. 4125

On demande à acheter d'occasion un 4080

MOTEUR A PÉTROLE

de la force de 4 à 5 chevaux.

Adresser offres à M. Emile Perrenoud, à Fontainemelon.

APPARTEMENTS A LOUER

A un petit ménage soigneux, logement de 2 à 3 pièces et dépendances, dans une maison tranquille ; situation très agréable. Demander l'adresse au bureau Haasenstein & Vogler. 4129

On offre à louer

pour le 24 juin prochain, une belle et grande propriété, située dans un joli petit village, à proximité de deux gares, belle vue sur le lac et les Alpes, eau dans la maison, grand verger et jardin, caves, écurie, grange, remise, etc.

S'adresser directement à M. Marc Durig, à Bôle. 4132

A louer, pour le 24 juin 1895, un appartement de 2 chambres avec cuisine, situé rue du Temple-Neuf ; un appartement de 4 chambres, dépendances et jardin, à Trois-Portes ; un appartement de 3 chambres et dépendances, à la Grand'Rue ; un appartement de 4 chambres confortables, situé à l'avenue du 1er Mars.

A louer, de suite, un appartement de 3 chambres, dépendances et jardin, à Maujobia.

S'adresser Etude Brauen, notaire, Trésor 5. 4155

A louer, pour Saint-Jean 1895, un logement bien exposé au soleil, composé de 4 pièces, balcon et belles dépendances. S'adresser rue J.-J. Lallemand 5, 1er étage, à droite. 4120c

---

CORMONDRÈCHE

A louer, à Cormondrèche, un logement remis à neuf. Très belle situation. Conviendrait pour personnes tranquilles. — S'adresser à Mme Françoise Leuba, à Cormondrèche. 4117c

---

Pour St-Jean, un bel appartement de 6 chambres et dépendances. — S'adresser, pour le voir, rue de la Gare 11, au rez-de-chaussée, entre 2 et 3 heures. 4141c

---

A louer, pour St-Jean 1895, un bel appartement de 5 chambres, chambre de domestique et dépendances. — S'adresser Orangerie 2, au 1er. 2257

A louer, pour St-Jean, à deux ou trois personnes, un beau logement de deux grandes pièces et dépendances. S'adresser Grand'rue no 4, 1er étage. 3561

SÉJOUR D'ÉTÉ

On offre à louer, à une petite distance de Couvet, une maison de campagne entièrement meublée, comprenant huit pièces et une cuisine. Source abondante à proximité immédiate. Belles forêts et jolis points de vue aux environs. Loyer très modéré. S'adr. à M. Henri Biolley, inspecteur-forestier, à Couvet. 3879c

---

A louer pour Saint-Jean, au quartier de l'Est, deux beaux logements et un local pour magasin avec cave. — S'adresser Etude E. Bonjour, notaire. 3995

A louer, pour St-Georges ou St-Jean, rue du Concert 2, le 3me étage, composé de 5 pièces, cuisine et dépendances. — S'adre. au magasin du Printemps. 2217

---

378 A louer de suite, dans le bas de la ville, un premier étage de 6 ou 7 chambres. S'adresser à Haasenstein & Vogler.

A louer, pour le 24 juin prochain, au chemin de Comba-Borel, deux beaux appartements de 5 pièces, vérandah et toutes dépendances. S'adr. à J.-C. Thalmann, Boine 5, Neuchâtel. 3864

Pour le 24 juin, un joli petit logement. S'adr. au magasin Ecluse 29. 4070c

---

Pour Saint-Jean, un bel appartement de six chambres, deux balcons, deux chambres hautes, cuisine, cave, buanderie et jouissance du jardin. S'adr. au rez-de-chaussée, rue de la Serre 2. 3090

A louer, pour St-Jean, à un petit ménage, un logement de trois chambres, cuisine, cave et jardin. — S'adresser à M. C. Favre-Nardin, rue de la Côte 6*a*. 3961c

---

Pour St-Jean, un appartement de cinq chambres, cuisine et dépendances, situé au 2me étage. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 3966c

---

CHAMBRES A LOUER

Jolie chambre pour un coucheur rangé. Rue de la Treille 4, 3me étage. 4121c

---

Petite chambre meublée, Orangerie 6, rez-de-chaussée, à gauche. 4140c

---

Belle chambre meublée à louer, rue des Beaux-Arts, avec ou sans pension.

A la même adresse, leçons de français, de comptabilité et de musique (violon et piano). 4146

S'adresser à MM. Haasenstein & Vogler.

Belle chambre meublée, au soleil, Avenue du 1er Mars 12, 3me étage. 4150c

---

A louer de suite, ensemble et séparément, deux belles chambres meublées, au soleil levant. S'adresser rue des Beaux-Arts 19, rez-de-chaussée. 4151c

---

Jolie chambre meublée, rue Coulon 2, 3me étage. 4008

Pension soignée et jolies chambres, rue Pourtalès 2, 2me étage. 3967c

---

Chambre meublée et pension pour deux messieurs, avec salon ; vue sur le lac, cuisine française. S'adr. rue des Beaux-Arts 13, 3me étage, à droite. 4011c

---

A louer une chambre meublée, pour un monsieur rangé. — S'adresser rue du Bassin 6, 2me étage. 4050

Jolies chambres meublées ou non. — Côte 12. 4058c

PENSION-FAMILLE

Jolies CHAMBRES meublées et PENSION soignée. 3798

RUE DES BEAUX-ARTS 9, 2me étage

Deux petites chambres meublées, au soleil. Seyon 22, 2me étage. 3962c

---

A louer de suite, jolies chambres, avec ou sans pension. Faubourg du Lac 21, 3me étage. 3720c

---

CHAMBRE ET PENSION

rue des Beaux-Arts 15, 2me étage. 3707

Jolie chambre meublée. Temple-Neuf 16, 3me étage. 3963c

Jolie chambre indépendante, avec balcon, rue Pourtalès 7, au 3me. 3981c

---

LOCATIONS DIVERSES

A louer, 6 fr. par mois, une cave avec casiers et rayons. Rue des Moulins 31, 2me étage. 4051

Ecurie à louer, au Prébarreau. S'adresser Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5. 3993

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer, pour le 24 septembre, un logement de quatre chambres, cuisine et dépendances, et jardin si possible. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 3986c

---

Pour le mois de septembre, une dame soigneuse **demande à louer,** si possible au soleil,

un appartement

de trois chambres, cuisine et dépendances. Adresser les offres avec prix sous chiffre H. 4002 N. au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

On demande à louer, pour Saint-Jean et près de la place du Marché, un logement de 4 ou 5 chambres. S'adresser à Haasenstein & Vogler. 4063c

---

OFFRES DE SERVICES

Une jeune Allemande cherche place comme bonne ou femme de chambre. — Adresser offres à Mme Eugène Borel, Orangerie 8, en ville. 4154

On désire placer une jeune fille, pour aider dans un ménage. S'adresser Evole no 29, 2me porte. 3903c

---

On désire placer deux braves et honnêtes filles, l'une connaissant tous les travaux d'un ménage soigné, l'autre pour s'aider dans le ménage. S'adresser place du Marché 11, au 3me. 4138c

---

Une jeune fille

intelligente et fidèle, **cherche place** pour aider au ménage dans une petite famille où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Petit gage demandé.

Offres sous X. 919 Lz., à **Haasenstein & Vogler, Lucerne.**

Une fille cherche à se placer dans un petit ménage soigné, pour le 20 mai. Le bureau de MM. Haasenstein & Vogler indiquera. 4149c

---

ON CHERCHE

une place de bonne ou femme de chambre pour une jeune fille. S'adr. chez Mme de Vallière, Le Darzel, Lausanne. (H 4995 L)

Une jeune fille, forte et robuste, cherche une place où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 4157c

---

Une fille de 29 ans cherche place pour tout faire, dès le 1er mai. Ecrire à M. C., chez M. Paris, Corcelles. 4119c

---

Une jeune fille cherche place comme bonne d'enfants. S'adresser Rocher 30, 2me étage. 4145c

---

Une jeune fille bien au courant de la couture cherche à se placer de suite comme femme de chambre ou bonne d'enfants. S'adr. rue des Beaux-Arts 19, 4me étage. 4061c

---

Une jeune fille de 22 ans cherche place dans un petit ménage, auprès des enfants, avec occasion d'apprendre le français. — S'adr. au Café du Tertre no 1. 3964c

---

Une jeune fille de 16 ans, ayant fréquenté l'école secondaire pendant quatre ans, désirerait être accueillie comme

VOLONTAIRE

dans un hôtel ou dans un magasin. — Offres à **A. Bossert-Reuge,** Viceamann, **Othmarsingen,** canton d'Argovie.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. le pasteur Heiz, du même endroit. 4086

DEMANDE DE PLACE

Un jeune homme, robuste et sérieux, âgé de 22 ans, ayant fait du service dans la cavalerie et sachant bien soigner les chevaux, **cherche une place,** où il aurait l'occasion d'apprendre à fond la langue française. Offres à **Charles Hafen, Scherzingen** (Thurgovie). (M 1642 cZ)

Une demoiselle d'un certain âge, de toute confiance et de toute honorabilité, cherche une place de femme de chambre, première bonne ou demoiselle de magasin, de préférence à Neuchâtel. S'adresser à M. le pasteur Guye, route de la Gare 8. 4083

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande, pour un petit ménage soigné, une fille au courant du service. Bonnes références exigées. — S'adresser Comba-Borel 4. 4139c

---

FILLE FORTE

parlant français, est demandée de suite pour tout faire dans un ménage. S'adres. au bureau Haasenstein & Vogler. 4134

On demande de suite, pour un ménage soigné, une domestique propre et active. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. 4077c

---

Pour un ménage de trois personnes, on demande une fille propre et active. Gage 20 fr. par mois. — Offres par écrit sous chiffre H. 4109 N., à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. 4109

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Une maison de toilerie demande comme

EMPLOYÉ

un jeune homme au courant de la branche et des travaux de bureau. S'adresser par écrit sous chiffre **H. 4113 N., à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

AIDE-JARDINIER

On demande, pour les premiers jours de mai, un aide-jardinier bien recommandé. S'adresser Faubourg de l'Hôpital 16, au 2me étage, le soir de 7 à 9 heures. 4118c

---

On demande de suite, comme porteur de lait, un garçon âgé d'au moins 14 ans. Bonne rétribution. S'adresser au magasin de cigares, sous le Concert. 4097c

---

La Famille bureau général de placement, rue du Château no 11, demande de bonnes sommelières, filles pour tout faire, fille de cuisine, et bon cocher pour une maison particulière. Bons gages. — Offre une bonne femme de chambre et des filles pour aider au ménage. 4137c

---

Attention

Une jeune fille allemande, de bonne famille, qui a passé une année en pension à Neuchâtel, cherche, pour l'automne, place dans un magasin de la ville où elle recevrait l'entretien en échange de son travail. Bon traitement et vie de famille sont demandés. S'adr. chez Mlle Nofaier, couturière, Industrie 21. 4152c

---

On désire

placer une **jeune fille** ayant fréquenté de bonnes écoles et sachant déjà un peu servir dans un magasin, de préférence dans un magasin où elle aurait l'occasion d'apprendre à fond la langue française. Prétentions modestes. Bon traitement dans une famille honnête demandé.

Offres sous chiffre **Lc 1562 Q. à Haasenstein & Vogler, Bâle.**

APPRENTISSAGES

On désire trouver une jeune fille, forte et robuste, comme apprentie blanchisseuse, repasseuse et lavage chimique. S'adresser à Mme G. Landry-Auer, Auvernier. 4116c

---

Une bonne couturière de Berne demande

une apprentie

S'adresser à Mme **Tissot-Crone, à Corcelles,** près Neuchâtel. 4045

Apprenties couturières de la ville sont demandées de suite, chez Mlle Gribi, rue J.-J. Lallemand 5. 2770

Un jeune homme ayant fait sa première communion désire se placer comme apprenti boucher. — S'adresser à Hermann Hubler, rue Haute 1, Colombier. 3982c

---

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu, hier après midi, un paquet contenant de la soie au mètre. Le rapporter, contre récompense, au bureau Haasenstein & Vogler. 4165

Un jeune chien, noir et blanc, s'est rendu chez Jules Virchaux, guêt de nuit, à St-Blaise, où l'on peut le réclamer ; si non, on en disposera. 4156c

---

AVIS DIVERS

J'ai l'avantage d'annoncer au public en général et à mes connaissances en particulier que j'ai ouvert un magasin de

Pâtisserie-Confiserie

ruelle du Port, angle de la Place Piaget.

Je me recommande à tous, assurant l'exécution soignée de toute commande qu'on voudra bien me confier. 4127

Georges LANDRY.

☞ **M. L. JAQUES,** ancien **missionnaire,** pour répondre au désir qui lui en a été exprimé, se met à la disposition des personnes qui veulent recourir à l'**homéopathie.** On le trouvera chaque jeudi, Ecluse no 2, au 1er étage, de 2 à 5 heures, et chez lui, à Marin, chaque samedi de 1 à 5 heures. 979c

---

MALADIES DES YEUX

Le **Dr VERREY,** médecin-oculiste, à Lausanne, reçoit à **Neuchâtel,** 3, rue de la Treille, **tous les mercredis,** de 10 1/4 heures à midi et demi. (H. 2225 L.)

19e année Tournée Albert Chartier **19e année**

THÉATRE DE NEUCHATEL

MARDI 30 AVRIL 1895

BUREAUX : 8 h. — RIDEAU : 8 1/2 h.

Une seule représentation de

La MARRAINE DE CHARLEY

Charley's Aunt

Comédie burlesque en 3 actes

de MM. Maurice ORDONNEAU et BRANDON, Thomas

Musique et airs nouveaux de M. Yvan CARIL.

Cet ouvrage a obtenu à Paris 250 représentations consécutives et 1000 au Théâtre du Globe, à Londres.

On commencera par

AU COIN DU FEU

Comédie en 1 acte,

de M. Maurice ORDONNEAU.

Représentée pour la première fois à Paris le 20 novembre 1894

A 9 h. : **LA MARRAINE DE CHARLEY**

Prix des places :

Loges grillées, 4 fr. — Première galerie numérotée, 3 fr. 50. — Parterre numéroté, 2 fr. 50. — Deuxième galerie non numérotée, 1 fr.

Location : Magasin de musique et instruments en tous genres de Mme Sandoz-Lehmann, Terreaux. 4046

LA BALOISE

Compagnie d'assurances sur la Vie et contre les Accidents

CAPITAL SOCIAL : 10 MILLIONS

Prêts sur immeubles, amortissables en 20 années.

D'après ses nouvelles conditions de police, **en cas de décès par suicide ou duel,** LA BALOISE paie entièrement la somme assurée, si la police d'assurance a cinq ans d'existence.

LA BALOISE couvre aussi sans surprime le risque de voyage et séjour dans les Etats-Unis de l'Amérique, entre le 33e et le 60e degré de latitude.

S'adresser à MM. les agents de LA BALOISE dans les principales localités du canton ou à : **MM. REYNIER,** inspecteurs, à Neuchâtel, Faubourg de l'Hôpital 10 ; à **M. A. DUNKI,** agent général, Lausanne, rue Centrale 3 ; à **M. P.-H. GUYOT,** notaire, à Neuchâtel, et à **MM. FAVRE & SOGUEL,** notaires, rue du Bassin 14, à Neuchâtel, **pour les accidents.** 72

Leçons

de français, d'allemand, d'anglais, d'italien, de mathématiques, etc.

Bureau de traduction. 3265

Belle chambre et bonne pension.

J.-G. MEYER, Temple-Neuf 16, 2e étage.

ARMÉE DU SALUT

4, Écluse, 4

CE SOIR, MARDI 30 AVRIL, à 8 heures

LE COMMISSAIRE BOOTH-CLIBBORN

PRÉSIDERA UNE

GRANDE RÉUNION DE SAINTETÉ

dans laquelle il consacrera l'enfant des Majors Chatelain

Le commissaire sera accompagné des majors Peyron, Roussel et Chatelain, de l'enseigne Armand, des enfants de la princesse Ouchtomsky, ainsi que de trois étudiants en théologie, dont deux venant de Bâle, qui partent pour les écoles militaires de Paris.

4122 **ORCHESTRE. — ENTRÉE : 10 centimes.**

HOTEL DE LA POSTE

ET

RESTAURANT DU RIGHI-NEUCHATELOIS

FLEURIER

A l'approche de la belle saison, le soussigné se recommande à tous ses amis du Vallon et au public en général.

Le **RESTAURANT DU RIGHI** est ouvert en permanence depuis le 1er avril; on y trouvera une consommation de choix et une **restauration soignée. Repas de noces et de sociétés, goûters pour écoles et familles, à prix modérés.**

Le restaurant du Righi se trouve à une demi-heure à pied et à une heure en voiture de Fleurier, par un beau chemin, en passant par Saint-Sulpice et dans une belle forêt ombragée, à une altitude de 1000 mètres, d'où l'on jouit d'une vue magnifique. Place pour 400 personnes à l'abri.

A partir du mois de mai, **chaque dimanche on servira un dîner à 1 fr. 50, vin compris.** Le menu paraîtra chaque semaine, le samedi. On est prié de commander d'avance à l'hôtel, ou par téléphone, au chalet.

SPÉCIALITÉ DE TRUITES A LA NEUCHATELOISE

4123 Se recommande,

J. KAUFMANN, propriétaire.

COURS DE MUSIQUE, PEINTURE & LANGUES ÉTRANGÈRES

Dès le 1er mai, ouverture de **cours de musique** (piano, violon et chant, système en usage dans les conservatoires), **de dessin et de peinture** (aquarelle, huile, porcelaine, etc.), **d'anglais, d'allemand** et **d'italien,** donnés par les meilleurs professeurs.

Conditions très favorables

Les élèves du dehors pourraient être reçues pour toute ou partie de la journée si elles le désirent.

Pour tous renseignements, s'adresser à

Mlles GUILLAUME, pensionnat de demoiselles

Rampe du Mail 4, NEUCHATEL 3404

BAINS SALINS DE RHEINFELDEN

L'Hôtel Schützen avec dépendance est ouvert

PROSPECTUS GRATIS

(H. 1499 Q.) **F. KOTTMANN, propriétaire.**

CABINET DENTAIRE A NEUVEVILLE

Le soussigné a l'avantage d'informer son honorable clientèle et le public en général, qu'il vient d'ouvrir, **à Neuveville, route de la Gare, maison Jost,** un cabinet dentaire où il reçoit tous les **mercredis,** dès 9 heures du matin. 3894

J. JEANNERET, chirurgien-dentiste,

Membre supp. de la Commission fédérale pour l'examen prof. des dentistes (Siège de Berne).

L'AGENCE DE PUBLICITÉ

HAASENSTEIN & VOGLER

NEUCHATEL

rappelle à sa clientèle et au public en général qu'elle a la régie complète des annonces de la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et de la

SUISSE LIBÉRALE

et que, par conséquent, toute annonce destinée à ces journaux doit être remise ou adressée à son bureau,

RUE DU TEMPLE-NEUF 3

Toute personne habitant les districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz, Val-de-Travers, ainsi que le district de Neuveville, et désirant faire de la publicité dans les journaux du canton, du reste de la Suisse et de l'Etranger, est priée de remettre son ordre à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ

HAASENSTEIN & VOGLER, à NEUCHATEL

RUE DU TEMPLE-NEUF 3

fermière de la plupart des grands journaux suisses, entre autres : du **Bund,** à Berne, du *National Suisse*, à la Chaux-de-Fonds, de la *Gazette de Lausanne*, du *Journal de Genève*, de tous les journaux de Fribourg et du Tessin, etc., etc.

L'agence assure à toute commande qui lui est confiée l'exécution la plus prompte et la plus soignée.

Traductions, devis, renseignements, catalogues gratis.

ON CHERCHE dans une maison particulière, à Thoune, une **bonne à tout faire,** ayant déjà servi. Envoyer offres, avec photographie, à la librairie **Eug. Stæmpfli, à Thoune.** (B. 148)

Assurance populaire

AVEC

L'AIDE DE L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE DES POSTES

Nous avertissons nos assurés que les cartes à timbres-poste remplies pour le deuxième trimestre 1895 doivent être envoyées à la Société jusqu'au 30 avril.

Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine à Zurich.

4035 *Assurance populaire.*

SOCIÉTÉ FÉDÉRALE

DE

SOUS-OFFICIERS

Section de Neuchâtel

Les sous-officiers d'infanterie qui prendront part aux manœuvres du 1er corps d'armée, sont invités à se rencontrer au local, café Strauss, mardi 30 avril 1895, à 8 heures du soir, munis de leur règlement d'exercice.

4131 *Le Comité.*

AUX MAISONS SUISSES

désirant se créer de nouveaux

DÉBOUCHÉS

EN ITALIE

nous recommandons la publicité des premiers journaux de ce pays, dont les tirages quotidiens vont jusqu'à

100,000 et 200,000

EXEMPLAIRES

Les journaux les plus importants sont :

FLORENCE : *Nazione.* ROME : *Tribuna.* FLORENCE : *Fieramoscaz.* MILAN : *Secolo.* TURIN : *Gazetta piem.* VENISE : *Gazzetta.* NAPLES : *Corriere.* VENISE : *Adriatico.* GÊNES : *Elettrico.*

S'ADRESSER AUX RÉGISSEURS EXCLUSIFS

AGENCE DE PUBLICITÉ

Haasenstein & Vogler

CHALET DU JARDIN ANGLAIS

DIMANCHE 5 MAI 1895

Bureau : 6 1/2 h. — Rideau : 8 h.

DERNIÈRE GRANDE

SOIRÉE THÉATRALE

ET MUSICALE

organisée par la Société théâtrale

L'AMITIÉ DE NEUCHATEL

PROGRAMME :

Les forfaits de Piperman

Comédie-vaudeville en 1 acte, par MM. DURU et CHIVOT.

Air varié, *de Rode*, pour violon et piano.

TROIS FEMMES POUR UN MARI

Comédie-bouffe en 3 actes, par M. GRENET-DANCOURT.

Entrée : 50 cent.

11 heures **Danse et soirée familière**

Billets à l'avance, chez MM. Ratoni, café, Chavannes; Nicole, au Chalet; Hirschy, coiffeur, Ecluse; Colomb-Borel, magasin de cigares. 4052

Entrée libre pour MM. les membres passifs.

Pour les détails, voir le programme.

Veuve Blanc, Missy près Payerne, prendrait un petit enfant en pension. Des certificats de propreté et de bons soins sont à disposition. 4055

TAILLEUSE

Nouvellement établie à Neuchâtel, je me recommande aux dames de la ville pour tout ce qui concerne mon état de tailleuse. Après nombre d'années de pratique et d'expérience, je puis garantir un travail soigné et consciencieux. 1927

Mme O. ROSSELET, Sablons 10.

PENSION

On désire placer un jeune garçon de 16 ans dans une famille instruite où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. (B. 386)

Adresser les offres avec conditions, à **Mlle Lœrtscher, Grand'rue 10, Berne.**

Leçons de zither

B. Graner, ancienne élève de Mlle Bloch, se recommande pour des leçons de zither à prix modéré. S'adr. Pertuis-du-Sault 6, Neuchâtel. 4135

Le tableau mis en loterie à la vente en faveur des Missions, à Boudry, est échu au n° 77. 4115

LA SOCIÉTÉ

DE

NAVIGATION A VAPEUR

DES

Lacs de Neuchâtel et Morat

rappelle au public que le départ de la course des marchandises, mercredi prochain 1er mai, aura lieu à 5 h. 30 du matin de Neuchâtel, et de Morat à 2 h. du soir.

Neuchâtel, le 29 avril 1895.

4161 *Le Gérant.*

RACCOMMODAGES DE CHAUSSURES

PROPRES ET SOIGNÉS

Se recommande,

Veuve KUFFER, Poteaux n° 8.

On achète toujours habillements, lingerie, chaussures, etc. 2191

LEÇONS DE DÉCOUPURE

SUR BOIS, AU COUTEAU

Procédé simple, permettant d'ornementer le bois. S'adresser au magasin de musique de Mme Sandoz-Lehmann. 4147

Compagnie du gaz belge

MM. Pury & Cie, à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds, paieront **sans frais** le coupon d'intérêt au 1er mai de nos obligations 4 %.

3858 **LA DIRECTION.**

On désire

prendre garçon ou fille pour apprendre l'allemand, en échange d'une jeune fille. S'adresser à Mme Kunz-Kernen, à Æsch, près de Bâle. 4082

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariages.

Antoine-Clément-Ernest Donner, pharmacien, Genevois, domicilié à Neuchâtel, et Adelaïde-Uranie Quinche, Neuchâteloise, domiciliée à Cressier.

Henri-George Sahli, sertisseur, Bernois, et Marie-Louise Borel-Jaquet, commis, Neuchâteloise, les deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds.

Charles-Ulysse Jeanjaquet, boitier, Neuchâtelois, et Lina Blank, tailleuse, Bernoise, les deux domiciliés à Noiraigue.

Frédéric-Henri Coste, jardinier, domicilié à Auvernier, et Sophie Estlinbaum, Badoise, domiciliée à Neuchâtel.

Naissances.

24. Charles, à Louis Capra, serrurier, et à Angèle née Ravarino.

25. Rosa-Maria, à Guiseppe-Constantino Silvestri, gypseur, et à Fanny-Adèle née Brandt.

25. Jeanne-Emma, à Jean-Jacob Ryser, domestique, et à Marie-Isabelle-Rosalie née Grandjean.

25. Hélène-Marie, à Just-Constant Grappe, voiturier, et à Adèle-Ida née Galley.

Décès.

25. Arnold, fils de Théophile Racine et de Zélie-Sophie née Gauchat, Bernois, né le 6 juin 1877.

27. Elise-Lina Hoffmann, repasseuse en linge, Bernoise, née le 18 novembre 1872.

26. Samuel Æschbacher, bûcheron, Bernois, né le 2 juillet 1861.

27. Antoinette-Dorette, fille de Delfino-Antonio Maurelli et de Elisabeth née Spring, Tessinoise, née le 27 avril 1892.

LIBRAIRIE

Le portrait des conseillers fédéraux. — Zurich, Orell Fussli.

Il a paru, depuis la nomination par les Chambres fédérales du président et du vice-président de la Confédération, une planche éditée par la maison Orell Fussli et reproduisant les traits des sept conseillers fédéraux. Le format en est commode et les portraits ressemblants.

NOUVELLES POLITIQUES

Autriche-Hongrie

La Chambre des députés hongroise a décidé à une grande majorité de renvoyer pour la troisième fois à la Chambre des magnats la loi sur le libre exercice des religions. On sait que la Chambre des magnats a déjà retranché deux fois de la loi le chapitre relatif à la non-confessionnalité, et c'est en vue du rétablissement de ce chapitre que le troisième renvoi vient d'avoir lieu.

Indes anglaises

On sait que l'objectif de la campagne du Tchitral a été atteint, le 20 de ce mois. Les détails fournis par M. Robertson témoignent de la position presque désespérée à laquelle il avait été réduit en dernier lieu. Depuis le 3 mars jusqu'au 17 avril, cela a été pour cette poignée d'hommes une lutte de tous les jours, aussi excédente que meurtrière, contre un ennemi très entreprenant. Celui-ci avait conduit les travaux d'approche, consistant en mines, jusqu'au pied de l'enceinte fortifiée; une sortie heureuse de la garnison eût pour effet leur destruction et la fin des assauts de l'assiégeant.

Les journaux anglais célèbrent à l'envi ce beau fait d'armes qu'ils rapprochent de la défense fameuse de Lucknow, lors de la grande révolte des Cipayes. Plus près de nous, la belle conduite du commandant Dominé à Tuyen-Quan au Tonkin, offre de grandes analogies avec celle de M. Robertson et de ses compagnons. Dans l'un et l'autre cas, ce sont les mêmes qualités d'énergie, d'endurance et de fermeté morale qui ont eu raison du nombre et de la force barbares. Un détail curieux est relatif à la croyance qu'avaient les assiégés de Fort-Tchitral d'une agitation générale des mahométans contre les Anglais, qui aurait même entraîné contre eux l'émir d'Afghanistan. L'attitude de cet allié incertain n'offre cependant rien de suspect pour le moment, sauf que c'est à Asmar, sur son territoire, que s'est réfugié Umra Khan. L'armée du général Low est d'ailleurs assez forte pour parer aux incidents possibles, au nombre desquels il faut compter les tentatives des tribus indigènes sur les voies de communication du corps expéditionnaire.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— On annonce de Weiden (Allemagne) que le procès dit de Fuchsmühl à été jugé. Il s'agissait d'un droit d'usage sur les forêts du baron Zoller, que revendiquaient les habitants de Fuchsmühl. Un conflit ayant surgi au sujet de ce droit entre le baron Zoller et les paysans, ces derniers se rendirent en corps dans la forêt pour y faire leur provision de bois. Les gardes forestiers, les gendarmes et la troupe intervinrent. Deux paysans furent tués, une quarantaine blessés.

Cent quarante-trois accusés ont été condamnés à des peines variant de quinze jours à quatre mois et demi de prison pour tapage nocturne et dommages causés dans les forêts. Trois accusés ont été condamnés à l'amende pour dommages dans les forêts, et cinq ont été acquittés.

— Le duc d'York a quitté Londres samedi matin avec un seul officier, pour recevoir à Douvres la jeune reine Wilhelmine des Pays-Bas et la régente, Emma, sa mère, qui ont quitté Amsterdam la veille, se sont embarquées de nuit à Flessingue sur le yacht royal *Valk* et ont abordé samedi, à 9 heures du matin. Elles étaient attendues à Londres, en gare de Charing-Cross, par la duchesse d'Albany, sœur de la reine-régente, avec les équipages de la cour en petite livrée.

Jusqu'à l'arrivée de la reine Victoria, soit jusqu'au 7 mai — car la reine gagnera directement Windsor à son retour de Darmstadt — les royales voyageuses séjourneront incognito en Angleterre, la jeune reine sous le nom de baronne Van Buren et sa mère sous le nom de comtesse de Delft.

— Le New-York-Central vient d'annoncer que tous les trains roulant entre Buffalo, grande cité de l'Etat de New-York, et le Niagara, seront prochainement mus par l'électricité. La force sera fournie par les usines électriques du Niagara. La distance est d'environ 60 kilomètres. C'est là une expérience qui ne passera pas inaperçue, car ce pourrait bien être le point de départ d'une nouvelle ère dans l'industrie des chemins de fer.

— Un ténor allemand vient de chanter, à New-York, pour la centième fois, le rôle principal de Siegfried, et cet événement a donné lieu à un incident comique. Après le premier acte, trois messieurs, très correctement habillés de noir, sont entrés en scène. L'un d'eux a prononcé en allemand un long discours, à la fin duquel il a présenté un casque à l'artiste; l'autre lui a offert un étui à cigarettes; quant au troisième, il a prié le public de ne pas bouger, car il avait mission de photographier la salle « représentative d'amateurs de l'art wagnérien ».

Les spectateurs ont applaudi, les dames se sont ajustées, un jet de lumière a envahi la salle et le cliché fut pris; après quoi la représentation a repris son cours. Si tous les spectateurs présents ont acheté cette photographie, les frais du casque et de l'étui à cigarettes ont dû être largement couverts, car le Metropolitan Opera House, qui peut contenir jusqu'à huit mille personnes, était bondé ce jour-là.

(Voir suite en 4me page.)

NOUVELLES MARITIMES

Câble télégraphique de l'Agence générale d'émigration

ZWILCHENBART, à Bâle.

Nos passagers pour le vapeur postal américain, NEW-YORK, partis le 18 avril de Bâle, sont arrivés à New-York le 27 avril, matin. — Durée du voyage sur mer : 6 jours.

Représentants de la maison Zwilchenbart, à Bâle : **Emile HALLER, fils, gare, Neuchâtel.**

— Le célèbre professeur de chirurgie Tiersch, à Leipzig, est mort dimanche. Il avait célébré dernièrement son 73me anniversaire.

— Il y a quelques jours, pendant les travaux d'agrandissement du port de Kjœge, sur la côte orientale de l'île de Seeland, les ouvriers ont trouvé la carcasse d'un navire d'une longueur de quarante pieds environ, probablement un bâtiment hanséatique submergé pendant le règne du roi Hans, vers 1500, ou de son successeur Chrétien II. A cette époque, les villes hanséatiques étaient souvent aux prises, sur mer, avec des navires danois; des sondages ont fait découvrir un grand nombre d'objets de négoce, entre autres quatorze pots de laiton, une vingtaine de plaques, des objets en cuir, des lingeries, des perles d'ambre pour chapelets, des clochettes, etc.

LA CATASTROPHE DE BOUZEY

Aussi terrifiante que la catastrophe de Saint-Gervais-les-Bains, celle de Bouzey revêt des proportions plus considérables encore.

On ne sait jusqu'à présent comment elle a pu se produire, mais on possède de nombreux détails sur les lieux où elle s'est produite et dont bien des gens ignoraient même le nom.

Le petit hameau de Bouzey, habituel rendez-vous des habitants d'Epinal qui y font leurs petites excursions dominicales, est sis au fond d'un vallon où coule un petit ruisseau, l'Avière, qui provient de l'étang de Bouzey. A gauche de la route se trouvaient un établissement de pisciculture, la maison particulière d'un employé des ponts et chaussées et le local du garde de la navigation; à droite de la route, au delà de plusieurs petites maisons villageoises, notamment le débit de vin Lassauge et le bureau de tabac, passait le canal de l'Est derrière un petit bois de sapins de cinq ou six ares environ. Ce canal passait sur un talus élevé de six mètres au-dessus du sol; la route de Chaumouzey et l'Avière circulaient sous ce canal par des tunnels.

Le site était réellement agreste et charmant; il inspirait un sentiment d'intimité et de sécurité parfaites, et la grande muraille jaunâtre qui retenait là-haut, au-dessus de l'établissement de pisciculture, les eaux du lac, semblait aux promeneurs, qui pouvaient y passer quatre ou cinq de front, d'une solidité absolue. Cet étang, d'ailleurs, était une curiosité: composé de trois petits golfes qui s'avançaient en éventail entre trois coteaux couronnés de bois, il avait dans sa plus grande dimension près de trois kilomètres; on prenait beaucoup de poisson dans ce vaste réservoir, et une société de pêcheurs à la ligne s'était même constituée pour louer le droit de pêche.

L'étang était limité en aval, c'est-à-dire du côté de Bouzey, par une haute digue de vingt mètres de hauteur sur cinq cents mètres de longueur totale. Cette digue, absolument droite, coupait le vallon, relevant ainsi les arêtes des deux coteaux qui dominent le petit hameau de Bouzey. Elle était large à sa base de vingt mètres et à son sommet de huit mètres. Au bas de la muraille, un petit trou était percé qui laissait passer l'eau de l'étang et qui constituait l'Avière. Ce petit cours d'eau, après avoir alimenté les divers réservoirs de l'établissement de pisciculture, passait sous la route d'Epinal à Chaumouzey, puis sous le canal de l'Est; de là, comme on sait, il rejoint la Moselle à Châtel, à vingt kilomètres environ après avoir passé à Darnielles, Uxégney, Domèvre, Oncourt et Frizon.

La catastrophe fut une chose terrible. Samedi, entre cinq heures un quart et cinq heures vingt minutes du matin, on entendit tout à coup un bruit formidable dont l'écho a été perçu à plusieurs kilomètres de distance et notamment dans la vallée d'Olima, séparée de celle de l'Avière par une colline boisée. Un employé de chemin de fer qui habite à Olima crut même à un violent orage. A Sanchey, les vitres des maisons ont, paraît-il, tremblé comme si une secousse de tremblement de terre venait de se produire. En même temps, un fleuve énorme se précipitait, par une ouverture béante de 150 mètres de largeur, sur l'établissement de pisciculture, sur le hameau de Bouzey, sur la route, qui ne lui opposaient aucune résistance, puis sur le canal qui, plus haut et plus solide, tenait un peu plus longtemps. Mais, tout cédant sous cette incomparable avalanche de 7 millions de mètres cubes d'eau, en un quart d'heure environ le lac était épuisé, après avoir donné naissance à un fleuve égal en volume aux plus puissants cours d'eau du monde.

Le garde de la pisciculture, Marie Clodon, père de cinq enfants, vaquait déjà à ses occupations ordinaires. En entendant le bruit terrible du craquement de la digue, il prit sa femme qui venait de traire les vaches et l'entraîna. Ce sont les seules personnes sorties vivantes de cet établissement. Encore, le gardien, attiré par l'eau, fut-il durement jeté au milieu des débris et des pierres qui jonchaient le sol. Il parvint à s'accrocher aux fils télégraphiques, tandis que sa femme réussissait à se hisser sur un bateau. Leurs cinq enfants, l'employé des ponts et chaussées, sa femme et ses enfants, une dame Serière et son père, M. Bœtsche, qui habitaient une dépendance de la pisciculture, ont tous disparu. Le seul hameau de Bouzey compte vingt-cinq victimes, croit-on.

De Bouzey, l'avalanche, hachant tout, écrasant les maisons, rasant le talus du canal de l'Est et les bois, se répandit en une course vertigineuse le long de la tranquille vallée de l'Avière. Successivement elle traversa Darnielles, où elle abattit un moulin, une usine et une partie de la gare, à Uxegney, à Domèvre, à Oncourt, à Frizon et enfin à Châtel-Nomexy. Partout elle fit des dégâts considérables. Partout, derrière elle, elle laisse une longue trace de boue et de débris de toute nature.

Aussi, le spectacle est-il effroyable. C'est d'abord le lac de Bouzey qui, complètement vide, fait dans la prairie verte qui l'environne une sorte de grand trou hérissé de cailloux; puis, c'est l'effrayante baie de 150 mètres de largeur dans cette digue d'apparence si massive et dont les débris, par masses mesurant des centaines de mètres cubes, ont été projetés au loin et jusqu'à quatre ou cinq cents mètres en aval des arbres et des maisons de la pisciculture. Il ne reste aucune trace quelconque du petit bois de sapins qui se trouvait à droite de la route; on ne voit plus qu'un fouillis de pieux blancs, qui sont les troncs des sapins coupés à hauteur d'homme et complètement écorcés par le passage du terrible fleuve; seuls deux arbres sont restés debout. Ils portent, à cheval dans leurs hautes branches, un matelas ironiquement déposé là par les eaux.

Au delà des ruines du canal de l'Est, le désastre s'est répandu dans une plaine assez vaste. Ses traces occupent une largeur de plusieurs centaines de mètres au milieu de la prairie. Un arbre est resté debout, seul, complètement dépouillé de toutes ses branches; plus loin un bois a eu tous ses taillis couchés, et ses gros arbres sont écorcés jusqu'à hauteur d'homme. Le spectacle est vraiment d'une tragique horreur. Une seule maison, restée debout du hameau de Bouzey, maison placée d'ailleurs au sommet du coteau, semble être le témoin désolé du désastre.

* * *

Un correspondant des *Débats* donne les détails suivants sur l'état de la digue de Bouzey. En 1885, une rigole d'alimentation creva au-dessus de Bouzey en emportant la route nationale, en détruisant deux féculeries ainsi que plusieurs usines. En 1892, une nouvelle rupture se produisit à Grandrupt, nécessitant d'importants travaux de réfection. On dit enfin que depuis deux ans le mur de la digue formait un arc de cercle énorme dont la flèche avait près d'un mètre.

Le *Petit Journal* attribue la catastrophe à un défaut de contrôle. Il apprend que le surveillant était malade depuis quinze jours.

NOUVELLES SUISSES

Code pénal suisse. — La Commission fédérale chargée de l'examen du code pénal fédéral, a terminé ses séances à Locarno. Elle a achevé la discussion du projet jusqu'à la fin de la partie spéciale. La discussion en second débat du projet dans son ensemble aura lieu dans le courant de l'été.

Agriculture. — Le service d'informations agricoles organisé par le département fédéral de l'industrie et de l'agriculture vient d'être créé définitivement avec l'assentiment de tous les gouvernements cantonaux. Ce nouveau service entrera en vigueur vers le milieu de mai, et les renseignements qu'il fournira seront publiés dans le bulletin des épidémies. Plus de deux cents personnes ont été désignées dans toute la Suisse pour fournir des informations.

Bâle. — Une réunion d'un millier de maçons a décidé que si les patrons n'accordaient pas avant le 30 avril au soir un salaire minimum de cinq francs pour dix heures de travail, on demanderait l'intervention du gouvernement pour amener une entente.

Zurich. — Samedi, à la représentation de *Roméo et Juliette*, au théâtre de Zurich, l'actrice, qui jouait le rôle de Juliette, s'étant approchée d'une lampe, ses cheveux s'enflammèrent soudain, sans qu'elle y eût pris garde. Un acteur se précipita sur elle et réussit à éteindre sans peine les flammes. Sans la promptitude de ce secours, le feu n'aurait pas tardé à se communiquer aux vêtements de l'actrice.

Appenzell (Rh.-Ext.). — La Landsgemeinde, réunie dimanche à Hundwyl, a désigné, comme conseiller d'Etat, en remplacement de M. Oertle qui se retire, M. le conseiller national Zuberbühler. Ce dernier a été en même temps désigné comme landammann. Les autres membres du Conseil d'Etat et les membres de la Cour d'appel ont été confirmés. Ont été nommés membres de la Cour d'appel, en remplacement des membres sortants, MM. Aerni, juge de district à Urnäsch; Graf, président du tribunal de district à Hérisau; Bruderer, président du tribunal de district à Trogen; Keller, président du tribunal criminel à Reute. La loi d'exécution de la loi fédérale sur la poursuite pour dette et la faillite a été adoptée. Il en a été de même, on le sait, du crédit de 10,000 francs demandé par le Grand Conseil pour indemnités aux conseillers d'Etat. Par contre, le peuple a répondu négativement à la question relative à une revision totale de la Constitution.

Nidwald. — La Landsgemeinde a confirmé, par 1,178 voix contre 1,171, M. Wyrsch, en qualité de conseiller aux Etats. A la vérification, M. Wyrsch n'a eu qu'une voix de majorité. A une grande majorité, il a été décidé que la revision de la Constitution serait faite par une constituante.

Valais. — En creusant les fondations de la nouvelle église d'Orsières, qu'on construit sur l'emplacement de l'ancienne église, on a trouvé dans l'intérieur de celle-ci, près du vieux clocher en tuf, le cadavre, semblable à une momie, d'une jeune femme ensevelie là depuis de très longues années. Nul en effet, parmi les vieillards de la Commune, n'a souvenir ni ouï dire que des restes de laïques aient été enterrés dans l'intérieur de l'ancien édifice, vieux de quatre siècles.

Toutes les parties de ce cadavre, qu'entouraient de fines dentelles légèrement roussies, étaient encore liées entre elles; les os étaient recouverts de la peau complètement desséchée. La tête reposait sur une abondante chevelure. Les mains jointes tenaient le chapelet qu'à son état on eût dit placé depuis peu dans ses doigts, au bout desquels on remarquait distinctement les ongles. Deux bracelets qu'on a malheureusement brisés par manque de précaution, ornaient les poignets amincis du squelette. A son côté droit était le bâton en bois de verne, terminé par une croix, que, pour le voyage éternel, on donnait autrefois au défunt et plaçait dans la bière. Il est certain qu'on a affaire ici à un cas d'embaumement.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Chaux-de-Fonds. — Dans la nuit de samedi à dimanche, une dispute éclata dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, entre un nommé Ali Girard, âgé de vingt-trois ans, et un nommé Léon Aubry, Français, âgé de trente et un an. A un moment donné, ce dernier saisit son couteau et en frappa violemment, dans le flanc gauche, son adversaire, auquel il fit une grave blessure. G., après avoir reçu les premiers soins médicaux, a dû être transporté à l'hôpital.

Corcelles-Cormondrèche. — Le Conseil d'Etat a ratifié la nomination, faite par le Conseil communal de Corcelles-Cormondrèche, du citoyen Constant Flotron, aux fonctions de préposé à la police des étrangers de cette localité, en remplacement du citoyen Edouard Gerster, décédé.

CHRONIQUE LOCALE

Conseil général de la Commune

Séance du 29 avril.

L'assemblée entend des rapports du Conseil communal sur:

1. Les plans et devis pour la construction de l'usine de Combe-Garot (palier moyen de la Reuse). On sait que cette usine sera élevée à frais communs par les Communes de Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds et le Locle. Elle comprendra une partie centrale avec les turbines et deux ailes plus élevées, destinées aux ateliers et à des logements. Le personnel pourra être le même pour les trois Communes pendant la première période, comprenant le pompage des sources de Combe-Garot, des Puries et de la Verrière; dans la seconde, il faudra un personnel spécial pour surveiller les dynamos. — Les crédits à voter pour la part de Neuchâtel dans ce travail s'élèvent à 47,000 fr. pour la plateforme et les fondations du bâtiment, et 50,000 fr. pour le bâtiment, soit 97,000 fr. pour les fondations et le bâtiment, sans les machines.

2. L'aménagement au second étage de l'Hôtel municipal de bureaux pour le service des eaux, gaz et électricité, qui réaliseront l'unité du service industriel de la Commune. Des archives nombreuses et encombrantes rendent urgent le changement projeté; le crédit demandé pour l'aménagement et le mobilier est devisé à 5,900 fr.

3. La reconstruction et l'aménagement de la ciblerie à 400 mètres, qui paraît être nécessaire pour la sécurité des marqueurs en particulier, par l'autorisation que les sociétés de tir de campagne ont reçue de tirer de l'intérieur d'une ciblerie. Il y a dès lors une différence marquée dans la rapidité du tir à 300 et à 400 mètres, vu la nature différente des cibles. Crédit demandé, 2,600 fr.

L'urgence est demandée et votée sur les conclusions de ces trois rapports.

M. Alph. DuPasquier est pour la prise en considération du premier projet; il demande si les crédits à voter seront tous portés au compte des forces motrices de la Reuse et si la somme élevée devisée pour les fondations ne pourrait être diminuée par la recherche d'un sol à bâtir plus solide.

M. de Pury répond que bien qu'il s'agira aussi d'électricité, il est entendu que cette usine servira au pompage de sources par conséquent à des forces motrices. M. Jacot fait ressortir qu'on ne peut changer d'emplacement et que les fondations devant supporter tout le poids des machines, le crédit demandé n'est pas trop fort.

M. de Coulon voudrait avoir quelques explications sur les travaux du palier moyen, qu'on dit avariés par endroits. M. Jacot répond qu'il y a en effet quelques avaries et qu'elles seront signalées à la commission à nommer.

Le projet est pris en considération et renvoyé à une commission composée de MM. Eug. Borel, L. Perrier, Ch. Barbey, Alph. Fallet, L. Martenet, E. Prince et G. de Coulon,

Le crédit de 5,900 fr., mentionné sous chiffre 2, est voté.

On passe à la discussion du troisième objet à l'ordre du jour. — M. P. de Meuron est partisan de l'idée, mais il voudrait savoir si la ciblerie à construire devra être démolie pour le tir fédéral. — M. Jacot répond que si l'on démolit la ciblerie projetée et qu'on la reconstruise ensuite, il semble naturel que la dépense devra être supportée par le budget général du tir fédéral. — Le crédit de 2,600 francs est voté.

La séance est levée à 5 heures 40.

Concert. — La société de chant le « Frohsinn » et un chœur mixte, sous la direction de M. Wolf, donneront un concert au Temple-du-Bas, vendredi prochain, à huit heures du soir. Outre les chœurs mixtes, nous remarquons dans le programme six chœurs d'hommes et trois solis de M. E. Haller, avec accompagnement d'orgue de M. Munzinger, qui ont bien voulu prêter leur concours pour la circonstance. Une partie de la recette sera affectée à une œuvre de bienfaisance.

Arrestation. — Hier soir, à 6 heures, la gendarmerie a dû conduire au violon, malgré une forte résistance de sa part, un individu nommé P., qui tenait du scandale et menaçait de tuer sa femme.

Dons reçus au bureau de cette feuille en faveur des bateliers Edouard Joye et Alphonse Majeux:

Mme M., 2 fr. — B. B., 2 fr. — Anonyme, 2 fr. — dito 2 fr. — dito 1 fr. — Total à ce jour, 134 fr.

CHOSES ET AUTRES

Un élève de Mascagni. — Les journaux italiens content l'anecdote suivante, dont les héros sont deux musiciens: M. Mascagni et un joueur d'orgue de Barbarie. Celui-ci tournait sa manivelle sous la fenêtre de celui-là, et exécutait l'*intermezzo* de la *Cavalleria* dans un mouvement d'une vélocité extravagante. Le compositeur était à la torture. Enfin, n'y tenant plus, il se précipita dans la rue, s'empara de vive force de la manivelle et se mit à la mouvoir avec plus de lenteur. Il expliquait en même temps à l'organiste stupéfait qu'il se nommait Mascagni, et qu'il savait mieux que personne comment devait être jouée sa musique. Le virtuose ambulant, blessé dans sa dignité, ne répondit rien. Mais il fit sans doute ses réflexions, car, le lendemain, il reparaissait devant la maison du *maestro* et jouait fièrement, dans un mouvement fort convenable, le même *intermezzo*. Il avait, en outre, placardé sur son orgue une vaste pancarte où l'on pouvait lire: « X., élève de l'*illustrissimo* Mascagni. »

Entendu au café des Trois-Suisses, à Colombier. Entre jeunes comptables:

PAUL. — Qu'entends-tu sérieusement, toi, par le mot *fiançailles?*

LOUIS. — Dans le commerce, en général, c'est comme si on disait promesse de vente.

PAUL. — Alors, est-ce le père du fiancé qui vend son fils, ou le père de la fiancée qui vend sa fille?

LOUIS. — Mais, c'est promesse de vente mutuelle, c'est-à-dire que la fiancée et le fiancé s'achètent à titre de réciprocité, pareils à des actions de capital égal, rapportant le même intérêt.

PAUL. — Ah! voilà. Et le consentement des parents?

LOUIS. — C'est ce qui forme le chapitre des profits et pertes pour balance de compte s'il y a lieu.

PAUL. — Et dans le cas où il y aurait trop de profits?

LOUIS. — On les reporte à nouveau.

PAUL. — Ah! merci; et le divorce?

LOUIS. — C'est quand les actions baissent, gros bêta. Allons jouer aux quilles.

Un abonné.

DERNIÈRES NOUVELLES

Zurich, 29 avril.

La foire aux cuirs du printemps a commencé lundi. C'est la plus faible que l'on ait vue depuis bien des années. La quantité de cuir amené ne dépasse pas 6,318 kilos.

Aarau, 29 avril.

Le peuple a adopté hier par 15,687 voix contre 13,939 la loi rendant obligatoire la fréquentation des écoles complémentaires dans tout le canton.

Genève, 29 avril.

M. Favon, rédacteur du *Genevois*, condamné à 1 franc de dommages-intérêts pour ses articles contre le comité démocratique, recourt en appel au nom de la liberté de la presse.

Bellinzone, 29 avril.

Le gouvernement italien a télégraphié qu'il accordait l'extradition de l'ex-commissaire des guerres cantonal Contestabile. Ce dernier sera remis mardi entre les mains des autorités tessinoises.

Paris, 29 avril.

M. Félix Faure a visité cette après-midi le Salon des Champs-Elysées. Au cours de sa visite, rencontrant l'ambassadeur d'Allemagne, M. Faure est allé à lui, et, le prenant sous le bras, a fait avec lui le tour d'une des salles.

Metz, 29 avril.

La Moselle a beaucoup monté depuis hier après-midi, à la suite de la catastrophe de Bouzey. La pluie tombe à flots et le fleuve continue à rouler une quantité d'eau boueuse et jaunâtre.

New-York, 29 avril.

Des avis de Cuba disent que les rebelles ont massacré le 19, près de Guantanamo, 200 soldats espagnols dont cinq seulement ont pu échapper.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA *Feuille d'Avis*)

Bruxelles, 30 avril.

Une bombe a éclaté l'avant-dernière nuit sur le seuil de l'église de Scheut, près Bruxelles, enfonçant un panneau de la porte. Pas d'autres dégâts.

Laibach, 30 avril.

Avant-hier soir nouvelle secousse de tremblement de terre, violente, mais courte, précédée de détonations souterraines. Dans la nuit, deux secousses plus faibles.

Athènes, 30 avril.

Sur 207 députés, il y a 140 delyanistes, 16 tricoupistes, 18 ralliistes, 24 indépendants, 4 progressistes et 4 deligeorgistes. L'échec de M. Tricoupis cause une impression profonde.

Washington, 30 avril.

Le règlement de l'affaire de Corinto semble prochain. Au Nicaragua, l'opposition profite des embarras du président pour essayer de le renverser.

Monsieur Emile Seilaz, à Neuchâtel, Monsieur Gottfried Kräuchi et son enfant, à Cham, Monsieur et Madame Jacob Kräuchi et leurs enfants, à Rubigen, Monsieur et Madame Liebi-Kräuchi et leurs enfants, à Berne, Monsieur et Madame Rancurel-Kräuchi, à Toulon, Mademoiselle Albertine Kräuchi, à Paris, Monsieur et Madame Peter-Kräuchi et leurs enfants, à Genève, Monsieur et Madame Jules Matthey et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Schwyn-Kräuchi, à Berne, Mademoiselle Ida Kräuchi, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Daniel Seilaz et leurs enfants, à Sugiez, Monsieur et Madame Louis Seilaz et leurs enfants, Madame veuve Charles Seilaz et ses enfants, Monsieur et Madame Magnin-Seilaz et leurs enfants, en Amérique, font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de leur chère épouse, sœur, belle-sœur et tante,

Madame Elise SEILAZ née KRÆUCHI,

décédée à Berne le 28 courant, après une longue et douloureuse maladie.

4114 Que Ta volonté soit faite.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi 1er mai, à 1 heure.

Domicile mortuaire: faubourg de la Gare 5.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS TARDIFS

ORPHÉON

Pas de répétitions cette semaine. 4159

AVIS AUX MÉNAGÈRES

Saindoux fondu, 1re qualité

à 80 c. le 1/2 kilo

chez **Th. ALTHAUS,** rue Fleury, et **H. GRIN,** rue de la Treille. 4163c

Bourse de Genève, du 29 avril 1895

Actions		Obligations	
Central-Suisse	708.—	3% féd. ch. def.	—.—
Jura-Simplon.	169.—	3 1/2 fédéral 87.	—.—
Id. priv.	595.—	3% Gen. à lots	107.75
Id. bons	19.—	Jura-S., 3 1/2 %	507.50
N-E Suis. anc.	708.—	Franco-Suisse	—.—
St-Gothard . .	930.—	N.-E. Suis. 4%	512.50
Union-S. anc.	493.—	Lomb. anc. 3%	355.—
Banque fédér.	—.—	Mérid. ital. 3%	283.50
Union fin. gen.	572.—	Douan. ott. 5%	510.—
Parts de Sétif	—.—	Prior. otto. 4%	490.—
Alpines	190.—	Consol. ott. 4%	—.—

Changes à Genève		Demandé	Offert
	France.	100.25	100.30
	Italie.	94.50	95.50
	Londres. . . .	25.28	25.32
	Allemagne. . .	123.55	123.70
	Vienne. . . .	206.25	207.25

Cote de l'arg. fin en gren. en Suisse, fr. 115.50 le kil.

Genève 29 avril. Esc. Banq. du Com. 3 %

Bourse de Paris, du 29 avril 1895

(Cours de clôture)

3% Français .	101.85	Bq. de Paris.	785.—
Italien 5% . .	87.40	Comptoir nat.	607.50
Russe 1891, 3%	—.—	Créd. lyonnais	812.50
Rus. Orien. 4%	67.—	Suez	3360.—
Egy. unif. 4%	—.—	Chem. Autrich.	—.—
Ext. Esp. 4%	70.03	Ch. Lombards	—.—
Portugais 3%	25.06	Ch. Méridion.	—.—
Turc 4% . . .	25.55	Ch. Nord-Esp.	102.50
Actions		Ch. Saragosse	146.25
Bq. de France	3740.—	Banq. ottom..	726.25
Crédit foncier	905.—	Rio-Tinto. . .	358.12

BANQUE CANTONALE 1560

Nous sommes **vendeurs** de:

3 1/2 % Ville de Neuchâtel, à 101.50 et intér.

3 1/2 % Etat de Neuchâtel, à 102.— »

Ce numéro est de six pages.

Imprimerie H. WOLFRATH & Cie

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

IMPRIMERIE

H. WOLFRATH & Cie

éditeurs de la *Feuille d'Avis*

Travaux administratifs

ACTIONS. OBLIGATIONS. CHÈQUES

Circulaires, etc.

Travail soigné. Prix modérés

TÉLÉPHONE

Extrait de la Feuille officielle

— Succession répudiée de Frédéric Graf, quand vivait monteur de boîtes, à la Chaux-de-Fonds. Date du jugement de clôture : 24 avril 1895.

— Dans sa séance du 24 avril 1895, la justice de paix de Neuchâtel, sur la demande du citoyen James-Alfred Klopfer, manœuvre, domicilié à Neuchâtel, lui a nommé un curateur de son choix en la personne du citoyen Emile Lambelet, avocat, à Neuchâtel.

— D'un acte en date du 17 avril 1895, reçu Charles-Edmond Ohnstein, notaire, à La Chaux-de-Fonds, dont une copie est déposée au greffe du tribunal civil du district de La Chaux-de-Fonds, il résulte que Nathan Netter, rabbin, domicilié à Buxwiler, (Alsace), et demoiselle Françoise Weill, domiciliée à La Chaux-de-Fonds, ont conclu entre eux un contrat de mariage qui déroge au régime de la communauté légale de biens.

— Pour se conformer aux prescriptions de l'article 212 du code civil, dame Alice-Estelle Villars née Robert, couturière, à La Chaux-de-Fohds, rend publique la demande en séparation de biens qu'elle a formée à l'audience du tribunal civil de La Chaux-de-Fonds du 23 avril 1895, contre son mari Ernest Villars, négociant en vins, au même lieu.

— Pour se conformer aux prescriptions de l'article 212 du code civil, dame Estelle-Emma Stücki née Laude, journalière, au Locle, rend publique la demande en divorce qu'elle a formée à l'audience du tribunal civil du district de La Chaux-de-Fonds, du 23 avril 1895, contre son mari Georges-Ulrich Stücki, horloger, domicilié au Crêt-du-Locle.

— Par jugement en date du 2 avril 1895, le tribunal cantonal a prononcé la rupture par la divorce des liens matrimoniaux qui unissaient les époux Laure-Elise Tonnerre née Leuba, domiciliée à La Chaux-de-Fonds, et Armand-Constant Tonnerre, horloger, dont le domicile actuel est inconnu.

IMMEUBLES A VENDRE

Propriété à vendre

On offre à vendre, de gré à gré, la **jolie propriété** connue sous le nom de **Petit Monruz**. La maison d'habitation, très bien entretenue, renferme **un grand nombre de belles chambres** pouvant à volonté donner un ou deux logements. **Magnifique jardin, tonnelle, terrasse,** etc. Eau de source dans la propriété. Situation agréable au bord de la route cantonale de Neuchâtel à Saint-Blaise. **Service régulier du tramway.** Vue sur le lac et les Alpes.

S'adresser pour tous renseignements et pour visiter la propriété, **étude Lambelet, notaire, à Neuchâtel.** 4042

ENCHÈRES D'IMMEUBLES A NEUCHATEL

La Commune de Peseux exposera en vente par voie d'enchères publiques, **lundi 6 mai 1895, dès 2 heures après midi, à l'Hôtel-de-Ville de Neuchâtel, salle de la Justice de Paix,** les immeubles suivants, dépendant de la succession de Adolphe Fornachon, ancien greffier, savoir :

Cadastre de Neuchâtel.

Lot N° 1. Article 1906, plan folio 36, Nos 51 à 53, **L'Ecluse, bâtiment,** place, écuries, granges et remises, de 590 mètres. Cet immeuble, situé à l'entrée de la ville, est très avantageux; il renferme cinq vastes locaux, utilisés pour hangars et écuries, susceptibles de transformation.

Assurance contre l'incendie : 20,000 fr.
Rapport annuel actuel : 1,700 fr.

Lot N° 2. L'Ecluse, vigne de 2823 mètres, soit 8 ouvriers.

Ces deux immeubles ne forment qu'un article au cadastre, mais sont facilement divisibles; la vigne est dans un parfait état d'entretien et peut être considérée comme sol à bâtir. (Rapport des experts.)

Lot N° 3. Article 414, plan folio 1, Nos 99 à 103, **rue des Moulins,** bâtiment, places et jardin, de 615 mètres. La maison porte le N° 35 de la rue; elle renferme plusieurs logements et cave voûtée avec 7 vases qui sont compris dans la vente; les terrasses et jardins ont une superficie de 452 mètres.

Assurance contre l'incendie : 23,000 fr.
Rapport annuel : 1,856 fr.
Bon placement de fonds.

Lot N° 4. Article 455, plan folio 1, nos 201 à 204. **Escaliers du château,** bâtiment, places et jardin, de 482 mètres. Cet immeuble comprend de grands logements et à l'est quatre terrasses et jardin; en outre, **2 pressoirs avec tous accessoires, pompe, gerles, etc., et une cave renfermant 6 lagres d'une contenance de environ 30,000 litres,** le tout en très bon état. Les pressoirs et les lagres font partie de la vente.

Assurance des constructions : 36,800 fr.

Lot N° 5. Article 454, plan folio 1, Nos 172 à 175, **rue des Moulins,** bâtiment et places, de 147 mètres. **Cette maison porte le n° 5 de la rue des Moulins;** elle renferme cinq logements et au rez-de-chaussée le local bien connu de la **« Pinte Fornachon »**; une cave voûtée, renfermant 6 lagres, qui feront partie de la vente.

Assurance de la maison : 22,000 fr.
Revenu annuel, non compris le pinte et la cave : 1,500 fr.

Ces deux immeubles sont très bien situés et en bon état; **un revenu important est assuré à l'acquéreur par les gains que procure l'exploitation de la pinte, alimentée par la cave du lot N° 4.** Cet établissement a contribué dans une large mesure à créer la situation financière du défunt.

La vente aura lieu successivement, dans l'ordre indiqué ci-dessus.

La Commune venderesse fera aux acquéreurs de favorables conditions de payement.

S'adresser, pour visiter les immeubles et prendre connaissance des conditions, à **M. H.-L. Henry, président du Conseil communal de Peseux,** et au **notaire Beaujon, à Neuchâtel,** chargé de la vente.

Neuchâtel, le 18 avril 1895. 3789

IMMEUBLE à VENDRE

On offre à vendre de gré à gré, **un immeuble de rapport,** comprenant **un grand bâtiment à l'usage d'habitation avec jardin, situé à proximité immédiate de la gare** et bien exposé au soleil.

Revenu assuré.

S'adr. pour tous renseignements, en l'étude du notaire Aug. Roulet, rue du Pommier n° 9, Neuchâtel. 3418

FUMIER DE VACHE

Un ou deux wagons de bon fumier de vache, à vendre. S'adresser Parcs n° 4, 2me étage. 3882c

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Mercredi 1er mai 1895, à 2 heures après midi, **Escaliers du Château 6,** on vendra, par voie d'enchères publiques, les meubles suivants ayant appartenu à feu Ad. Fornachon :

Un meuble de salon comprenant 1 canapé, 4 fauteuils, 7 chaises, 2 tabourets recouverts en moquette ; 1 table de salon, 1 secrétaire, 2 armoires, **4 lits,** 1 divan, 3 tables de nuit, **6 tables, 6 chaises rembourrées, 6 chaises cannées,** 1 pupitre, 1 presse à copier, 1 potager en fer et d'autres objets de ménage.

Neuchâtel, le 20 avril 1895.

3860 *Greffe de Paix.*

ANNONCES DE VENTE

A vendre les glaces, menuiseries, soubassements et volets formant les devantures de magasin n° 12 et 14, rue de l'Hôpital et la porte d'entrée de la maison. — Excellente occasion. 3907

VIN

Prochainement, mise en perce d'un lager excellent vin blanc, Neuchâtel 1892, pour livrer en fûts ou en bouteilles. 3803

C.-A. Périllard, rue du Coq-d'Inde 2.

NOUVEAU : Extrait de malt créosoté
employé avec grand succès contre la phtisie pulmonaire.

Extrait de malt chimiquement pur. Employé avec succès comme expectorant et antiglaireux dans les affections des voies respiratoires.

Ferrugineux. Très efficace contre la faiblesse, l'anémie, la chlorose, le manque d'appétit, etc. — Au quinquina. Tonique par excellence, fébrifuge, régénérateur des forces du système nerveux.

Vermifuge. D'une absolue efficacité.

EXTRAITS DE MALT DU Dr. WANDER

Contre la Coqueluche. Guérison presque toujours certaine. — Au phosphate de chaux. Excellente préparation contre le rachitisme, la faiblesse et mollesse chez les enfants.

Extrait de malt avec pepsine et diastase. Stimule l'appétit et facilite la digest. — Sucre de malt et bonbons de malt. Précieux contre la toux, l'enrouement, les glaires.

Dans toutes les pharmacies. — Prospectus gratuit.

NOUVEAU : EXTRAIT DE MALT à l'huile de foie de morue (peptonisé). Préparation extrêmement nutritive et facile à digérer.

(H. 134 Y.)

AVIS AUX VIGNERONS

Nous offrons **à vendre 100,000 échalas,** essence mélèze, livrables immédiatement en gare à Sierre, Valais.

S'adr. à **B. Genoud & Cie,** commerce de bois, **Anniviers** (Valais). (H. 4755 L.)

SPICHIGER & BURGER

Rue de l'Hôpital & rue du Seyon 5

DRAPERIE & NOUVEAUTÉS

VÊTEMENTS SUR MESURE

POUR HOMMES ET ENFANTS

Exécution prompte et soignée. — Prix modérés. 3384

MANUFACTURE & COMMERCE DE PIANOS

Magasin de Musique et Instruments

G. LUTZ & Cie

Place du Gymnase, NEUCHATEL

On offre un grand choix de pianos des fabriques Bluthner & Franke de Leipzig; W. Biese, Neumeyer, Nieber, C. Otto, Matz, de Berlin; Berdux, Nagel, de Heilbron, ainsi que de notre fabrication, pour la **vente et la location.**

PIANOS D'OCCASION — ÉCHANGE — GARANTIE

Réparations et accords de pianos et harmoniums.

Instruments de musique à cordes et à vent; **cordes et fournitures.** — Réparations.

Vente et abonnement de musique, classique et moderne.
Edition Peters, Litolf, Breitkopf et Härtel, etc., etc. 57

Prix modérés. — Facilités de paiements.

LINOLEUM | LINOLEUM

DE COEPENICK ET ANGLAIS

SEUL DÉPOSITAIRE du LINOLEUM, qualité A. extra Ia, 200 cm. (7 1/2 kil. par mètre), extra fin, dessins riches, à 10.80
LINOLEUM 180 cm., qual. ordinaire, à 2.45
LINOLEUM 183 cm., » moyenne, à 2.95
LINOLEUM 183 cm., » Ia (val. 5.—), à . . . 3.90
LINOLEUM 183 cm., » extra, à . . . 5 80 et 4 85
LINOLEUM 45, 70, 90 cm., à 3.90, 2.90, 2.25, 1.75, 1.25 et . . . . . —.95
TOILES CIRÉES pour Nappes, bl., 140, 120, 110 cm., qualité extra, à 2.90, 2.45 et 1.95
TOILES CIRÉES, couleurs, 100 à 137 cm., à 2.45, 1.95, 1.65 et 1.25
IMPERMÉABLES pour lits. DEVANTS DE LAVABOS en linoleum, depuis 1.25

Magasins A LA VILLE DE NEUCHATEL

24, rue du Temple-Neuf, 24 3971

Catarrhe de la vessie

Attestation légalisée. — Guérison d'un catarrhe de la vessie, de 30 ans.

Moi soussigné, âgé de 69 ans, j'ai souffert pendant 30 ans d'un **catarrhe de la vessie, inflammation, ardeur d'urine, urine** trouble, féculente et sanguinolente, accompagnée de mauvaise **odeur, rétention d'urine, envie constante d'uriner, mal de reins, paralysie vésicale, incontinence d'urine** et **difficulté d'uriner.** Pendant ce temps, j'ai consulté des médecins à diverses reprises et, à la suite de leurs conseils, j'ai même suivi un traitement spécial de plusieurs semaines dans un hôpital, mais sans éprouver de soulagement. Enfin, au moment de mes plus grandes peines, j'ai trouvé dans un journal une annonce promettant la guérison de la maladie dont je souffrais, sans dérangement dans l'exercice de la profession. Je m'adressai donc à la Clinique indiquée, et après avoir suivi ponctuellement les ordonnances et le régime qui m'ont été prescrits par elle, je puis dire qu'aujourd'hui mon mal, quoiqu'il eût été chronique, a complétement disparu à ma grande satisfaction et je jouis actuellement d'une excellente santé. Me référant à l'expérience que j'ai faite personnellement, je ne puis que recommander chaudement l'établissement auquel je dois ma guérison (la Policlinique privée à Glaris), à toutes les personnes souffrantes. Cap. Bolliger, à Brombach, près Lörrach (Bade), le 7 mars 1894. La présente attestation est déclarée authentique par L.-S. Hagist, syndic. Brombach, le 7 mars 1894. — S'adresser à la **POLICLINIQUE PRIVÉE, à Glaris.** 1027

1re Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

Les Brûleurs de Villes

(Épisode de l'invasion anglaise au XIVme siècle)

PAR

GEORGES FATH

Lorsque Philippe de Valois se leva et descendit dans la cour du château, un étrange spectacle l'attendait.

Tous ses archers, encore à moitié ivres, étaient réunis sous les armes, et tâchaient, par habitude, de faire bonne contenance, mais en perdant tour à tour l'équilibre et en s'entrechoquant comme des épis trop chargés que le vent agite et fait tourbillonner au passage. La gravité qu'ils apportaient dans l'exécution de leurs manœuvres involontaires eût pu réjouir des hommes moins préoccupés que ceux qu'ils avaient pour spectateurs.

— Voilà de belles troupes, capables de courir sus à l'ennemi ! dit le roi en les examinant avec colère.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Puis se tournant vers le baron de Traci et Godefroy d'Harcourt, fort pâles en ce moment :

— Vous devez savoir, messeigneurs, quelle peine méritent ceux qui se rendent capables d'une pareille trahison envers le roi de France ? Répondez.

Le seigneur de Villers et messire d'Harcourt se précipitèrent aux pieds de Philippe de Valois.

Robert de Brécé, Philiberte et la petite Matheline, instruits de ce qui venait de se passer, y tombèrent en même temps, et dirigèrent vers Philippe leurs mains suppliantes.

Le roi parut hésiter et garda pendant quelques minutes un silence effrayant. Enfin il dit avec effort :

— Relevez-vous, mes enfants... Bien a pris à ces deux félons d'avoir de si gentils médiateurs, car je les eusse fait pendre sans souci, et malgré leurs blasons, aux portes de ce château, pour servir d'exemple à ceux qui oublient la fidélité que l'on doit à son suzerain, à son pays.

Et, s'adressant directement aux deux seigneurs restés à genoux :

— Retirez-vous pendant les courts instants que nous allons demeurer ici, mais n'oubliez pas que notre clémence n'est point inépuisable.

Et comme les coupables saluaient avant de prendre congé, il ajouta :

— Ce que nous avons fait ce matin ne doit point être défait par vous. Le mariage de votre fille et du chevalier qui l'a conquise aura lieu dès demain ; votre pardon est à ce prix. Vous m'entendez, seigneur de Villers ?

— Oui, sire.

Et Philippe de Valois les renvoya d'un geste.

Les Bretons de Du Guesclin étaient restés droits et immobiles jusqu'au moment où ils s'ébranlèrent sur un signe de leur capitaine pour défiler devant Philippe de Valois, qui parut secouer toutes ses idées pénibles en remarquant la force et l'intrépidité que décelaient au premier regard ces cavaliers entièrement vêtus de fer.

— Autant d'hommes, autant de soldats dévoués jusqu'à la mort à Votre Majesté, fit observer Du Guesclin.

— Il suffit que vous les commandiez, tout autre éloge est inutile, répondit affectueusement le roi.

La présence de leur maître et la scène qui venait de se passer devant eux avaient sans doute agi comme un puissant révulsif sur le cerveau des archers alourdis par un reste d'ivresse, car leurs oscillations cessèrent peu à peu, et ils révélèrent bientôt par leur attitude pleine de fermeté qu'ils venaient de reconquérir leur sang-froid. Leur chef, qui remarqua cette heureuse transformation, donna aussitôt l'ordre de suivre le défilé, ce qu'ils accomplirent à la satisfaction du roi.

— A cheval ! leur cria-t-il, et que cela ne se renouvelle jamais !

Les hommes s'élancèrent immédiatement en selle.

Messire Bertrand aperçut tout à coup au milieu de ce mouvement le visage de Robert de Brécé.

— Par Notre-Dame du Guesclin ! s'écria-t-il en sautant de cheval, je vous retrouve enfin, mon gentilhomme !

— Vous n'avez donc pas oublié notre rencontre ? fit Robert en répondant joyeusement à l'étreinte du capitaine, qu'il reconnut aussitôt.

— Oublier celui à qui j'ai dû mon premier cheval de bataille et mes premières armes ! Non... non... et je vous ai bien souvent cherché depuis ce jour dans l'espoir que je pourrais, de mon côté, vous être utile à quelque chose... Mais que faites-vous dans ce nid de traîtres ?

— J'aime la fille du seigneur de Villers, et c'est mon mariage avec elle que le roi vient de fixer à demain, répondit Robert de Brécé.

— Dieu vous assiste, mon beau poursuivant d'amour, répliqua Du Guesclin en hochant la tête ; mais je me trompe fort, ou tout ceci pourra bien ne pas se terminer selon votre désir ; vous seriez un gendre trop loyal pour ce félon. Dans tous les cas, venez me retrouver en Bretagne, où je me fais fort d'aider à votre fortune. Au revoir et à bientôt, car le roi m'attendrait.

— Merci, et surtout au revoir, répondit affectueusement le nouveau chevalier.

— C'est mon premier ami, dit le capitaine breton au roi, qui s'était retourné vers eux.

— Je vous en fais mon compliment, messire Bertrand, car c'est un brave gentilhomme.

— Et qui sera bientôt tout à fait des nôtres, je l'espère, répliqua Du Guesclin.

Le roi donna l'ordre du départ.

Philippe de Valois quitta le château de Villers ; il avait à ses côtés Du Guesclin, le sire de Bricquebec, le vicomte de Roncherolles, déjà presque guéri de sa blessure, et derrière lui les gentilshommes de sa suite, ses archers, les Bretons de messire Bertrand, et enfin Guy de Fontenelle, qui suivait le cortège du roi pour admirer plus longtemps la tournure mâle et fière du capitaine breton.

Après le départ de son royal visiteur, le château de Villers resta plusieurs heures plongé dans un silence de mort. Philiberte avait en vain essayé de pénétrer auprès de son père, qui s'était enfermé avec Godefroy d'Harcourt ; il lui avait

La Maison [illegible] pour ses jupons les

CORSETS
BRODERIES
JUPONS

TISSUS DE SOIE

Véritables FOULARDS [illegible] première qualité, soie [illegible]

Adresse pour échantillons : **Soieries Suisses.**

J. GUTEKI, [illegible]

Fournitures [illegible] les Hôtels

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Laiterie [illegible]

[illegible]

Petite bouteille . 50 centimes
Grande bouteille . 80

DÉPOTS :

[illegible] pharmaciens F. Jordan et E. Sandoz, comptoirs A. Mortier, rue de Chaudfonds et F. Gaudard, Faubourg du Château [illegible] Leuba. — [illegible] pharm. Chapuis.

[illegible] **CONFECTIONNÉE** [illegible] **INDICATEUR DE L'ÉPOUSE**, système breveté

DÉPÔT à **Neuchâtel** CHEZ
M. Fritz VERDAN, *au Bazar Neuchâtelois.*

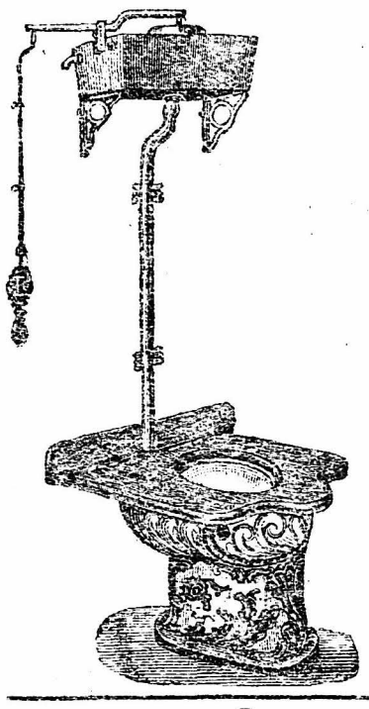

Fourniture & pose d'appareils à chasse
en tous genres pour W. C.

Louis ROSSEL
NEUCHATEL

SPÉCIALITÉ DE CUVETTES
avec réservoir à chasse pouvant utiliser les anciens sièges.

PRIX TRÈS RÉDUITS

Lavabos, postes d'eau, urinoirs et fontaines en porcelaine et fonte émaillée.

Outillage nouveau et perfectionné permettant la **pose et l'appareillage pour eau et vapeur,** à des conditions avantageuses.

Pour cuisine, nouveau robinet à siège de soupape en aluminium et interchangeable.

Les anciens robinets de cuisine sont fraisés sur place sans les déposer. 3564

ARTICLES DE MÉNAGE

(H. 236 Y.) LE

SURROGAT DE CAFE
HUNZIKER
RECONNU LE MEILLEUR
remplace avantageusement toutes les chicorées et produits analogues.
EN VENTE PARTOUT

POUTRELLES

SOMMIERS, fers spéciaux. Gros et détail. Prix avantageux. Chez **Henri Billaud, serrurier, Industrie 32.**

TÉLÉPHONE 3562

Les Pastilles pectorales à l'érable

guérissent, par leur action purificatrice, dilatante et stimulante : **influenza, toux, laryngite, asthme, coqueluche, etc.** — Se trouvent **à Neuchâtel** chez MM. Jordan et Bourgeois, ainsi que dans toutes les bonnes pharmacies. (H. 4775 Y.)

Gardez-vous des contrefaçons !

RÉSINOLINE

la première et la seule des

Huiles inodores pour parquets

qui, depuis 15 ans, s'est introduite partout dans la consommation. S'emploie pour *l'entretien des parquets et des planchers de sapin, dans les locaux où l'on circule* beaucoup : **bureaux, magasins, salles d'attente, d'écoles, cafés, brasseries, corridors, escaliers.** Empêche toute poussière pendant le balayage. L'étendre sur la surface bien nettoyée et séchée avec un chiffon, puis, un quart d'heure après, repasser avec une flanelle sèche.

Le nom **RÉSINOLINE** étant déposé, nous poursuivrons rigoureusement tout produit similaire vendu sous cette dénomination.

Usine de La Claire, Le Locle (Suisse).

DÉPOTS DANS TOUTE LA SUISSE

Dépôts à **Neuchâtel :** Alf. Zimmermann, négociant; F. Gaudard, épicerie; H. Gacond, épicerie. A **Cormondrèche :** William Dubois. A **Colombier :** A. Dzierzanowski, épicerie. (H. 154 J.)

GRANDE BRASSERIE
DE NEUCHATEL

Bière ferrugineuse

Reconstituant par excellence pour jeunes gens de constitution délicate. 4005

ALCOOL DE MENTHE FAUL
préparé par la **Pharmacie des Paquis**
12, RUE DES PAQUIS, 12, à GENEVE

G. FAUL, *pharmacien-chimiste,* lauréat du Grand Prix d'Honneur de Paris. Médaillé à Paris, en 1887, pour la valeur et la supériorité de ses produits.

Prix : Un franc le flacon

Ce produit, d'exquise qualité, se recommande par son prix modéré, qui le met à la portée de toutes les bourses; en effet, les flacons d'Alcool de Menthe Faul contiennent le **30 0/0** environ de plus que les autres marques qui se vendent 1.50 et 2 fr. Souverain contre les indigestions, maux de cœur, migraines, et pour l'hygiène de la bouche et des dents. — **Dépôts pour Neuchâtel : pharmacie Bourgeois, droguerie Alfred Zimmermann et épicerie Albert Petitpierre.** (H. 8214 X.)

VARIÉTÉS

Trois paraboles du comte Tolstoï.

A une petite revue russe qui, comme toutes les autres, avait sollicité sa collaboration, le comte Léon Tolstoï vient d'envoyer trois paraboles qui constituent, en quelques mots, son testament philosophique. Lui-même, d'ailleurs, s'est chargé de nous en expliquer le sens ; et peut-être trouvera-t-on que jamais encore il n'avait exposé sa doctrine en des termes plus nets, ni sous une forme plus systématique.

Voici la première de ces paraboles :

De mauvaise herbe croît pousse [illegible] la mauvaise herbe [illegible] pousser plus drue. [illegible] la prospérité du champ [illegible] pour le [illegible] pas [illegible] que repousser [illegible] à [illegible]

[illegible] on [illegible] qu'il [illegible] dans une [illegible] secrète.

« Il en est ainsi qu'il en a été de moi, ajoute le comte Tolstoï. Je me suis voulu regarder aux hommes le précepte évangélique de la non-résistance au mal.

Seconde parabole :

Des gens falsifiaient commerce de la viande, de beurre, de lait [illegible] vivre [illegible] ils se mirent à mêler à leurs denrées toutes sortes de substances étrangères, versant du son dans la farine, de l'eau dans le lait, fabriquant le beurre avec de la margarine. Et comme bientôt il n'y eut plus à acheter dans toute la ville que des produits ainsi falsifiés, les habitants prirent l'habitude d'acheter ceux-là, et d'en faire usage, et ils finirent même pas perdre l'habitude de s'en plaindre.

Mais voici qu'une femme vint de la campagne, qui avait conservé l'habitude de provisions naturelles et saines, et qui ne voulut point se servir de ces denrées falsifiées ; et elle se mit à haranguer les marchands et à leur dire qu'elle essayerait obstinément de déprécier leur marchandise. Alors les marchands se mirent à se moquer d'elle, et toute la ville s'ameuta contre elle, lui reprochant de vouloir déprécier toutes les provisions et de prétendre condamner les hommes à mourir de faim.

« Et c'est ainsi, ajoute le comte Tolstoï, qu'il en a été de moi-même, lorsque j'ai exposé mes idées sur la science de mon temps. Lorsque j'ai dit de cette science que l'on nous débite dans nos bazars scientifiques qu'elle était faite avec de la margarine et n'avait rien de commun avec la seule science sérieuse et véritable, tout le monde s'est mis à m'injurier, et à me bafouer, et à me faire entendre que, n'étant pas moi-même un savant de profession, je n'étais point de taille à traiter d'aussi grands sujets. »

Et voici la troisième parabole du comte Tolstoï :

« Ce sont des voyageurs qui s'égarent dans un bois, au coucher du soleil. Les uns proposent d'aller à droite, d'autres aussitôt recommandent la direction opposée. Seul un homme se trouve là qui estime que l'on doit d'abord s'arrêter un moment, regarder autour de soi, réfléchir, régler la route d'après la position des étoiles, et ainsi de suite. Mais personne ne veut l'écouter ; et ses compagnons de route se mettent à le bafouer et à l'injurier, lui reprochant de vouloir leur prêcher le découragement et l'inertie.

« Et ainsi il en été de moi, ajoute Tolstoï, lorsque j'ai essayé de faire entendre que le chemin où nous nous étions engagés, dans la forêt profonde de la question sociale, n'était peut-être pas le bon chemin que nous avions à suivre ; qu'il convenait en tout cas de nous arrêter un moment pour réfléchir, pour régler notre route sur certains principes généraux et éternels que nous avions à toute heure sous les yeux. Alors tous autour de moi se sont fâchés et l'on s'est empressé d'étouffer ma voix sous les cris les plus variés ; et il m'en est resté la réputation d'être un apôtre de la paresse, du découragement et de l'inertie. »

[illegible]

[illegible] Observez un nid de près et vous verrez que l'oiseau a déployé pour le faire un art consommé. Il est si exactement circulaire qu'il semble tracé au compas : il est formé de matériaux si proprement et si artistement arrangés, la couche en est si moelleuse, le duvet si soyeux qu'on devient tout pensif. Le maçon le plus habile ne peut construire une maison sans équerre, sans fil à plomb, sans échafaudage, sans truelle ; l'oiseau construit la sienne sans compas, sans main, rien qu'avec ses pattes, son bec, son corps et l'esprit que le Créateur lui a donné.

Songez aussi à tout ce que ce nid est pour lui : sa maison, celle de sa famille. Et vous n'en doutez pas, chaque oiseau trouve son nid beau. Durant quelques semaines, ce nid devient le centre d'une vie très mouvementée ; ce qu'il s'y dépense d'activité et de tendresse, c'est extraordinaire. Mille fois par jour le père et la mère vont chercher la becquée pour les petits. Tantôt c'est un cri plaintif, tantôt c'est un cri joyeux qui y retentit et les parents se dévouent ; ils se montrent assidus, infatigables.

Pensez maintenant au tort qu'on fait à ces petites bêtes, en les persécutant, et à la grande douleur qu'elles doivent éprouver quand des petits garçons méchants ou espiègles viennent détruire leur demeure et emportent les petits. Le père et la mère voltigent, regardent, pleurent, les oisillons tremblent de peur ; la désolation règne dans toute la famille. Quand Jésus disait : « Regardez les oiseaux du ciel, » il ne voulait pas dire : en le faisant vous découvrirez leurs nids puis vous prendrez la couvée, comme quelques enfants semblent avoir compris ; mais il voulait dire : vous verrez alors le soin que votre Père céleste prend de ces petites créatures. « Ne vend-on pas deux passereaux pour un sou ? Cependant il n'en tombe pas un à terre sans la volonté de votre Père. »

Si Dieu prend soin des oiseaux et a voulu faire d'eux l'orchestre de la création, ne contrarions pas ses plans et protégons-les aussi. Ils nous dévoreront bien quelques décalitres d'orge et quelques paniers de fruits, mais qu'est-ce que cela, vu les nombreux insectes nuisibles qu'ils détruisent, la beauté de leur plumage, la richesse et la variété de leur chant, l'agilité et la souplesse de leur vol ? Vraiment, ils ne nous font pas payer cher les plaisirs et les bienfaits qu'ils nous donnent.

Th. Roux, à Valeraigue.

(L'Ami des animaux.)

Imprimerie H. Wolfrath & Cie

répondu durement qu'il n'avait nul besoin de s'entretenir avec elle.

Robert de Brécé, Philiberte et la petite Matheline, tous trois attristés et inquiets sur leur avenir, malgré la protection du roi, se réunirent alors dans l'appartement des quatre tourelles sous la présidence de dame Yolande, attendant avec anxiété que le seigneur de Villers manifestât ses résolutions.

— Belle Philiberte, dit enfin le nouveau chevalier en faisant un effort pour surmonter sa tristesse, ne gardez pas ce visage contrit, souriez un peu, que je voie vos jolies dents.

— C'est vrai, il ne faut pas que la jeunesse anticipe sur l'âge mûr, fit dame Yolande, qui ne comprenait rien à l'air chagrin de ses beaux amoureux. N'allez-vous pas bientôt être mari et femme ?

— Le roi n'est plus là, répondit tristement Philiberte.

— Un chevalier manquerait à sa parole ? reprit la nourrice, cela n'est pas possible.

— Mon père dira qu'il avait engagé la sienne à messire d'Harcourt.

— Mais ce serait une trahison envers le roi de France, reprit dame Yolande.

Personne ne répondit. Les beaux amoureux savaient mieux que la nourrice, rentrée chez elle depuis l'issue du tournoi, que le seigneur de Villers n'était pas homme à reculer en pareil cas.

Sur ces entrefaites, les cours du château avaient repris un peu de leur animation. Les ordres s'y croisaient rapidement, et il était aisé de voir qu'un mystérieux événement se préparait. On avait sans doute attendu que Philippe de Valois et Du Guesclin se fussent éloignés suffisamment.

Une petite troupe de cavaliers, précédée par le seigneur de Villers, se dirigeait en ce moment vers l'escalier qui conduisait aux quatre tourelles. Deux chevaux, dont un portait une selle de femme, attendaient leurs maîtres et suivaient tenus en bride.

Le baron de Traci ordonna d'arrêter et monta seul à l'appartement de sa fille. Son visage avait quelque chose de sombre et de méditatif ; il s'arrêtait de temps en temps, comme un homme qui calcule les résultats possibles d'une lutte suprême qu'il est sur le point d'engager. Enfin il pénétra brusquement dans l'appartement des quatre tourelles.

Les sept lutins de la forêt seraient entrés dans ce moment avec tout leur attirail diabolique, qu'ils n'eussent pas produit un effet plus saisissant sur dame Yolande, qui fit instinctivement le signe de la croix. Quant aux beaux amoureux, ils se levèrent spontanément devant le baron.

— Messire, dit ce dernier en s'adressant à Robert de Brécé, au mépris du respect, de la fidélité que vous deviez à celui qui vous a accueilli sous son toit, et qui vous a donné le moyen de vous instruire des devoirs d'un chevalier, vous séduisez le cœur de ma fille et osez la disputer par les armes à celui que j'ai choisi pour gendre, et cela en profitant de la présence du roi pour accomplir votre action déloyale. Je vous retire donc dès à présent, à vous et à votre sœur, la protection que je vous ai accordée jusqu'ici.

Quant à la promesse qui m'a été arrachée de vous donner Philiberte en mariage, vous vous adresserez à Philippe de Valois, et vous essayerez tous deux si votre volonté a le pouvoir de s'opposer à la mienne.

— Seigneur, répondit Robert de Brécé avec émotion, je n'ai point mérité la remontrance ni le dur traitement que vous me faites ; je vous ai servi loyalement, vous et les vôtres, depuis que j'ai eu l'honneur d'être admis dans ce château. Aucun chevalier, j'en suis certain, ne désavouerait ma conduite. J'eusse été lâche et pusillanime de me retirer devant un rival quand j'avais le pouvoir de le vaincre en champ clos et de lui ravir ainsi la noble damoiselle que j'ai juré d'aimer jusqu'à la mort. Je suis d'une naissance égale à la sienne et son seul agrément suffisait pour que tous mes efforts tendissent à la conquérir.

La loi de chevalerie déclare coupable de félonie le gentilhomme assez lâche pour violenter le cœur d'une femme. J'avais donc le droit de défier en combat singulier les chevaliers d'Harcourt et de Roncherolles ; le roi de France l'a jugé ainsi. Le sort des armes m'a favorisé ; Dieu l'a voulu. Mais vous-même, baron, n'avez-vous pas jadis conquis de cette manière le cœur de la noble dame qui fut mère de la gentille Philiberte ? Je vous en supplie, revenez sur une décision prise sous l'influence d'un ressentiment que vous regretterez, parce qu'il attirera les plus grands malheurs sur votre famille.

— Je n'ai pas plus à m'occuper de votre justification que de vos conseils ; gardez donc votre science de divination pour vos propres affaires, et tâchez qu'elle ne vous fasse pas défaut. Je ne vous demanderai plus qu'une chose, c'est de ne pas me contraindre à répéter l'ordre que je viens de vous donner. Deux chevaux vous attendent, vous et votre sœur. Une escorte suffisante vous accompagnera jusqu'à votre manoir.

— Mon père ! s'écria Philiberte en se précipitant aux genoux du baron de Traci, vous n'aurez pas la cruauté de briser en un instant la longue amitié qui m'unit à Matheline ; vous n'infligerez pas cette tristesse à mon cœur ! Non, je vous le demande au nom de ma sainte mère qui doit nous entendre.

— Philiberte, répondit le seigneur de Villers en l'interrompant et en la repoussant avec sévérité, la fille qui n'a nul égard à la volonté de son père ne doit attendre de lui ni pitié ni miséricorde.

— Non, vous ne repousserez pas ma prière, insista Philiberte en joignant les mains, car les deux sentiments que vous voulez arracher de mon cœur n'en sortiront qu'avec ma vie.

— Plus un mot !

Et le seigneur de Villers commanda par un dernier geste à Robert de Brécé et à Matheline de se retirer. Ils obéirent alors, mais non sans échanger avec Philiberte un regard qui résumait leur douleur et leur espérance.

Peu après, suivis de leur escorte, ils se mettaient en marche pour le vieux manoir de Brécé, situé à quelques lieues de là, sur le bord de la Vire, et cela non sans avoir inutilement cherché des yeux le sire de Fontenelle. Le page avait disparu.

Le baron de Traci avait, pendant ce temps, remis Philiberte aux soins de dame Yolande en lui recommandant de tout disposer pour leur départ.

(A suivre.)